



Rapport d'activité 2025

Pour un accès **digne** de toutes
et tous à une alimentation de
qualité et durable !

VRAC
Vers un réseau
d'achat en commun

SOMMAIRE

1. Edito & rapport moral	3
2. Introduction	5
• Le projet VRAC	
• Le réseau aujourd'hui	
• L'association nationale	
• L'équipe de VRAC France	
• La gouvernance	
• Ressources et budget	
3. Les missions de VRAC France	12
A. Animer le réseau d'associations VRAC	13
• Permettre les échanges entre pairs	
• Organiser et animer des séminaires nationaux	
• Accompagner individuellement les associations VRAC	
• Faciliter les approvisionnements communs	
• Organiser des formations	
• Capitaliser	
B. Renforcer et structurer le réseau d'associations VRAC	27
• Essaimer et créer de nouvelles associations	
• Rechercher des financements	
• Gérer et administrer un fonds de résilience	
• Elaborer une stratégie associative	
C. Favoriser les actions d'innovation et de recherche	33
• Politiser la question de l'alimentation pour plus de cohésion sociétale	
• Développe l'axe santé	
• Mener des projets de recherche	
D. Mener des actions de plaidoyer	37
E. Communication & valorisation	41
• Participation à des tables rondes et conférences	
• Presse et médias	
• Exposition itinérante du projet VRAC	
4. Perspectives 2026	45



1.

Edito

Rapport moral

L'année 2025 s'est inscrite dans un contexte économique et politique fragile et incertain. La précarité a continué d'augmenter, comme en témoignent les associations de terrain ou les chiffres de l'INSEE, parus l'été dernier qui indiquent que la France a atteint son taux de pauvreté le plus élevé depuis trente ans, à savoir 15,4 %. En parallèle, les différentes mobilisations contre la loi Duplomb et les scandales sanitaires se sont succédé. Entre l'instabilité gouvernementale et la rigueur budgétaire, les difficultés du milieu associatif ont également été nombreuses, alors même que des projets comme VRAC s'avèrent cruciaux pour les territoires et les personnes. Notre réseau n'a d'ailleurs pas été épargné dans son fonctionnement, avec le gel de l'augmentation du Fonds national *Mieux Manger pour Tous*, qui nous a imposé une décision collective et douloureuse d'évolution de la tarification sociale pour nos adhérent-es les plus en difficulté. Malgré ces arbitrages difficiles, la confiance et le soutien indéfectibles de nos financeurs nous ont permis de tenir le cap.

Dans ce contexte, le rôle et la robustesse de notre projet est d'autant plus crucial car notre action ne se mesure pas seulement à l'aune des contraintes budgétaires : elle se révèle dans le pouvoir d'agir et les solidarités que nous coconstruisons au quotidien.

Cette force émancipatrice, nous avons pu la démontrer avec notre recherche-action « Qu'est-ce qu'on mange », menée par l'anthropologue Bénédicte Bonzi, avec la complicité de notre vice-président Nicolas Bricas et des associations locales. Cette enquête sensible et participative montre que nos groupements d'achat font bien plus que donner accès à une alimentation de qualité. Ils redonnent du pouvoir d'achat, de la dignité pour choisir son alimentation, et la capacité de définir collectivement ce qu'est une bonne alimentation. Encore cette année, les projets de démocratie alimentaire étaient nombreux dans le réseau. Nous les avons illustrés grâce à des vidéos mettant à l'honneur le Club produit de Lille, le projet de tiers-lieu alimentaire de Bruxelles, la mobilisation du collectif Charles Hermite de Paris ou encore le projet Popote Story à Bordeaux.

Pour nous, bâtir la démocratie alimentaire est un acte profondément politique.

C'est pourquoi VRAC France a intensifié son action de plaider en 2025. Aux côtés d'autres réseaux nationaux, nous avons élaboré des recommandations et des outils de mobilisation à destination des candidat-es aux élections municipales de 2026 pour que le droit à l'alimentation soit porté au plus près du terrain. Dans cette même dynamique, nous poursuivons la coanimation, avec le Réseau CIVAM, du réseau « Intercaisses », qui regroupe des initiatives inspirées de la Sécurité sociale de l'alimentation (SSA), pour mettre en synergie les expérimentations citoyennes et transformer nos systèmes alimentaires et agricoles.

L'année 2025 aura enfin été celle de la consolidation de notre avenir. Nous avons lancé la formalisation d'une stratégie pour les deux prochaines années. VRAC France a également accompagné le renforcement du réseau d'associations, par le biais d'accompagnements spécifiques, d'échanges et de déplacements nombreux, et par le fond de résilience. Si nous regrettons la fin de notre expérimentation rurale en Drôme, nous nous réjouissons du redémarrage de VRAC Toulouse et poursuivons notre essaimage avec la création de VRAC Indre-et-Loire ou encore le lancement de projets de maisons solidaires de l'alimentation à Bruxelles et Montpellier, qui verront le jour prochainement.

Tout cela est possible grâce à l'engagement des équipes, des adhérent-es et des administrateurs-rices ainsi qu'au soutien de nos partenaires. Nous remercions chacun-e pour son investissement. Ensemble, continuons de faire de VRAC un levier de solidarité, où la qualité alimentaire est synonyme de dignité pour toutes et tous, où et les espaces collectifs sont des lieux d'émancipation et d'épanouissement.

Céline Reynaud

Présidente de l'association VRAC France



2

Introduction

A. Le projet VRAC

VRAC – Vers un Réseau d’Achat en Commun, **lutte contre la précarité alimentaire dans les quartiers populaires par le développement de groupements d’achats de produits de qualité** (biologiques, éthiques, locaux). VRAC a pour mission de donner le pouvoir aux habitant-es résidant dans ces quartiers, ayant des revenus limités, d’accéder à une **alimentation choisie et non contrainte, grâce à la vente des produits à prix coûtant ou à tarification sociale (-10%, -50% du prix coûtant)**.

Les groupements d’achats sont organisés au cœur des quartiers populaires avec les habitant-es qui participent en choisissant les produits vendus, en contribuant aux distributions, aux animations ou à la gouvernance de l’association.

VRAC permet ainsi aux habitant-es des quartiers populaires qui le souhaitent de s’inscrire dans un **mode de consommation durable et engagé**, en faveur de la transition écologique juste, reposant sur le collectif et les dynamiques locales, dans une perspective d’éducation populaire.

L’objectif de VRAC est de lutter contre les inégalités dans les quartiers Politique de la Ville (QPV), en s’orientant autour de 4 axes principaux :

- **Économique** : **pouvoir acheter** des produits biologiques et locaux à des prix accessibles, en restant solidaires avec les producteur-rices ;
- **Social** : développer le lien et la cohésion sociale, **l’entraide et la coopération** ;
- **Santé** : participer à la **lutte contre les maladies liées à l’alimentation** (obésité, diabète, maladies cardio-vasculaires) et influencer positivement sur les déterminants de santé (facteurs individuels, sociaux, économiques et environnementaux) ;
- **Environnement** : **réduire la production de déchets** et promouvoir un modèle écologiquement soutenable en privilégiant les circuits courts et les produits moins polluants, en réduisant les emballages (vente en vrac) ; **promouvoir une alimentation durable** respectueuse de la biodiversité et moins émettrice de CO2.

L’association VRAC peut ainsi se définir selon 3 grands piliers :



Justice sociale & solidarité

- **L’accès** à une alimentation saine, digne et durable
- **Ouvert à tou-tes**
- **La solidarité** avec les producteurs-rices



Démocratie alimentaire

- La mise en place d’un **projet collectif et émancipateur**

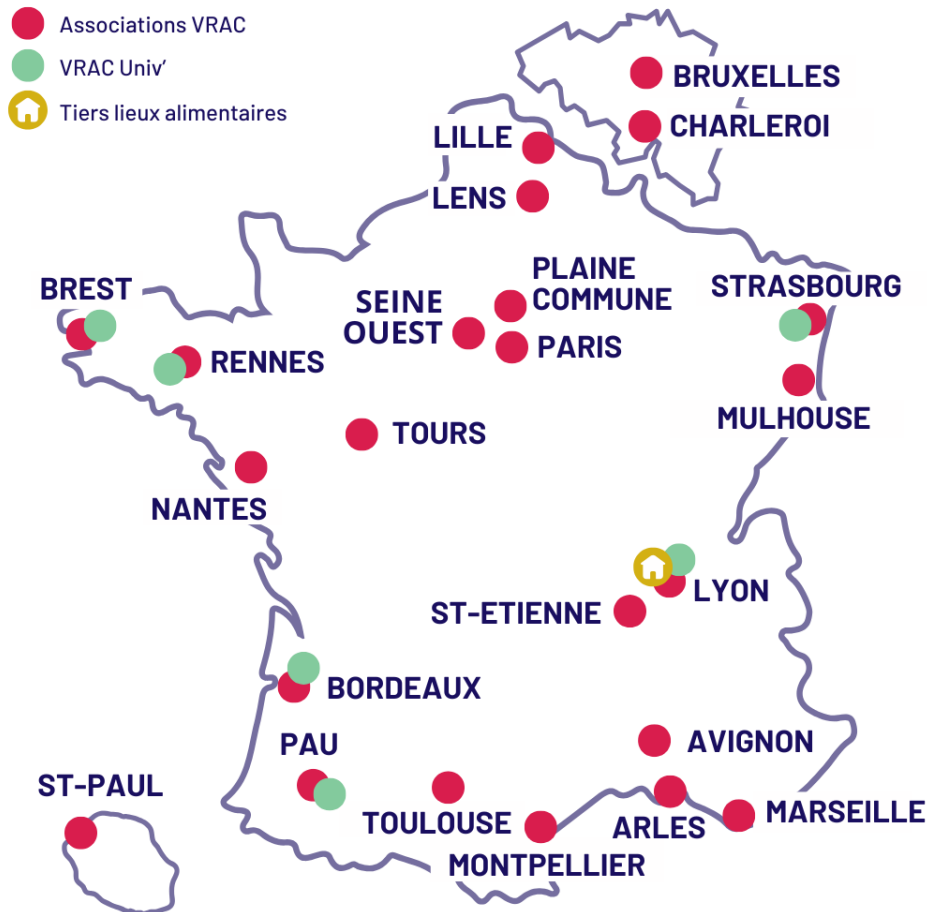


Écologie & santé

- Encourager la **promotion de la santé**
- **Perspective de justice environnementale**

B. Le réseau aujourd'hui

23 territoires concernés, situés en France et en Belgique



23
associations

143
groupements
d'achats

96
salarié·es

12 300
foyers adhérents

2 515
bénévoles

36 450
personnes touchées
par nos actions

En 2025, VRAC a connu pour la première fois la fermeture de l'une de ses associations locales, VRAC Drôme. Les activités de l'association ont cessé officiellement à partir du juin 2025. Les adhérent·es, producteur·ices, et partenaires ont été informé·es et associé·s au processus.

VRAC France a accompagné le Conseil d'Administration et l'équipe pour cette fermeture. Le manque de moyens financiers, les difficultés de gouvernance et des complexités spécifiques à la ruralité (coûts de transports, par exemple) expliquent en grande partie cette décision de fermeture. Un travail de capitalisation pour en comprendre les raisons est en cours par un consultant extérieur.

C. L'association nationale

L'association VRAC France a été créée pour **accompagner le développement du réseau associatif**, **l'animation du réseau** par la mise en commun d'outils et d'information entre les associations existantes **et le portage de la vision politique**.

VRAC France porte les missions suivantes :



Animation du réseau



Renforcement et structuration du réseau



Innovation et recherche



Plaidoyer

D. L'équipe de VRAC France



Lorana Vincent
Délégué.e générale



Mondane Jactat
Directrice plaidoyer
et développement de
partenariats



Elsa Duparay
Chargée Animation et
Démocratie alimentaire



Gabrielle de Dianous
Chargée de mission



Julia Lévêque
Chargée de
développement



Damien Lohier
Responsable
administratif et financier



Thomas Pyra
Assistant de gestion



Marion Azevedo
Chargée de
communication et RP

E. La gouvernance

Le conseil d'administration de VRAC France est composé de 8 membres au sein de 3 collèges différents :

Collège membres fondateurs

- **Céline Reynaud** (présidente de VRAC national et administratrice de VRAC Lyon Métropole)
- **Étienne Fabris** (administrateur de VRAC national et président de VRAC Lyon Métropole)

Collège membres fédéraux

- **Claire Gelain** (secrétaire de VRAC national et présidente de VRAC Bordeaux)
- **Emilie Sarrazin** (administratrice de VRAC national et présidente de VRAC Métropole Nantes)
- **Stéphanie Begaud** (trésorière de VRAC national et présidente de VRAC Paris)
- **Constance de Alexandris** (administratrice de VRAC national et présidente de VRAC Marseille)

Collège membres personnes ressource

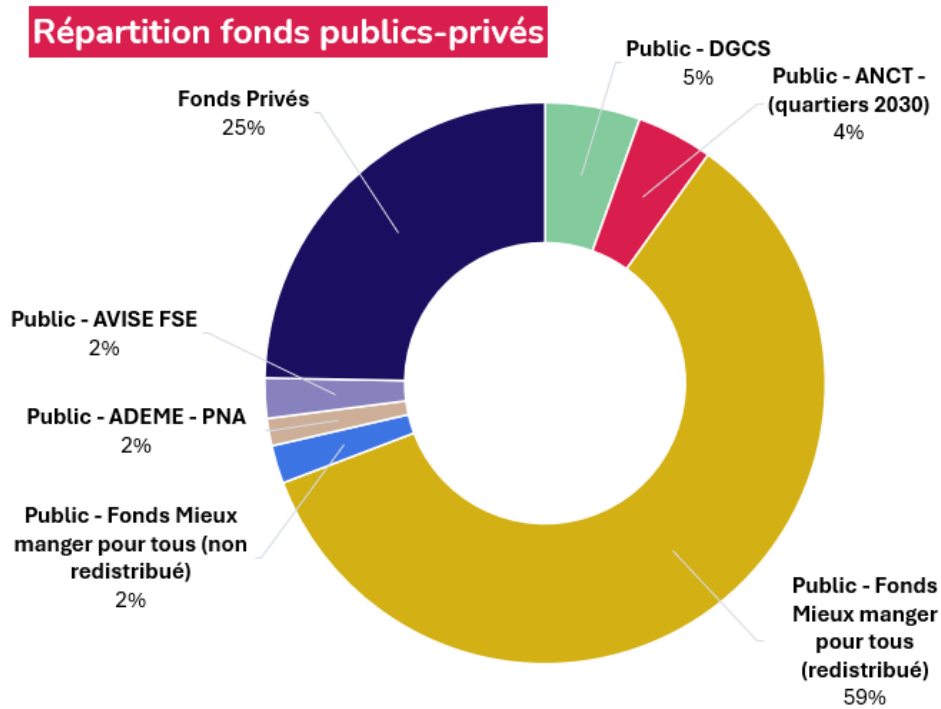
- **Benoit Gadiolet** (administrateur de VRAC national, fondateur de VRAC Toulouse)
- **Nicolas Bricas** (vice-président de VRAC national et président de VRAC & Cocinas Montpellier, chercheur expert des questions d'alimentation durable)

F. Ressources et budget

En 2025, les ressources de l'association VRAC France s'élèvent à 1 875 K€, soit une baisse de 6% par rapport à 2024. Cette baisse est justifiée principalement par une contribution moindre au Fonds de Résilience 2025 de la part de nos financeurs. (La contribution 2024 revêtait un caractère exceptionnel). La part redistribuée au réseau représente 69% des ressources (1 289 K€). Cette redistribution est principalement réalisée dans le cadre de deux projets majeurs :

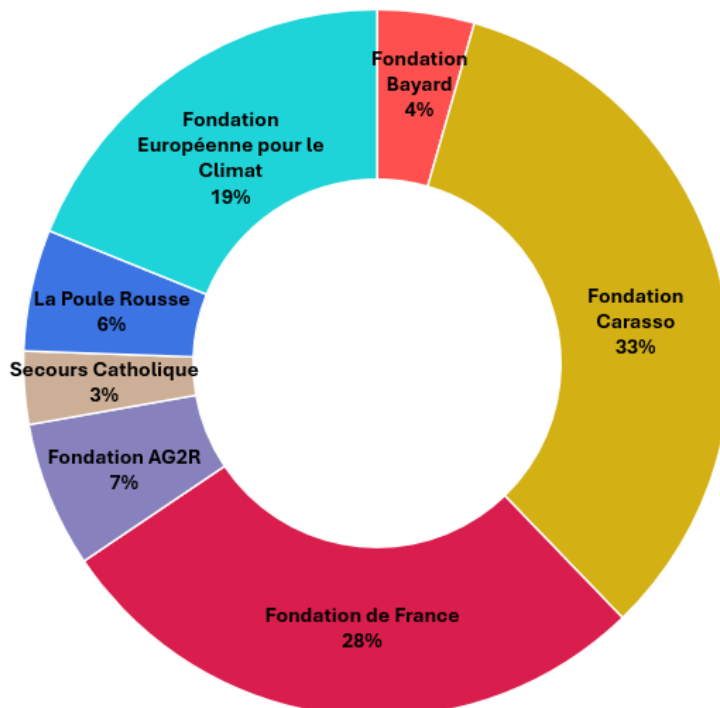
- **Le Fonds Mieux Manger Pour Tous (FMMPT)** : 86% des fonds redistribués au réseau concernent le FMMPT. Déployé dans notre réseau depuis fin 2023, il a permis l'instauration d'une tarification différenciée auprès de nos adhérent-es. Le principe : rendre accessible des produits de qualité auprès de foyers en vulnérabilité sociale et économique via un tarif réduit de 10% ou 50% du prix coûtant, selon la situation du foyer. Ce pan majeur de notre modèle est permis par le soutien de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) jusqu'à fin 2026.
- **Le Fonds de Résilience** : 12% des fonds redistribués au réseau concernent le Fonds de Résilience. Il est lancé en 2023 avec le soutien de la Fondation Daniel et Nina Carasso, de la Fondation de France et du fonds de dotation La Poule Rousse. Ce fonds interne au réseau VRAC a pour objectif de venir en aide aux associations du réseau menacées par des difficultés conjoncturelles ou en phase de croissance adolescente et nécessitant un soutien en vue d'asseoir un développement. Son objectif : soutenir financièrement et de manière ponctuelle l'association en difficulté, en lui proposant également un accompagnement externe adapté à ses besoins. En 2025, 6 associations ont bénéficié du soutien du Fonds de Résilience (cf partie *Gérer et administrer un fonds de résilience pour soutenir les associations du réseau face aux chocs*).

L'association VRAC France a également reversé une subvention exceptionnelle à VRAC Toulouse afin d'accompagner sa sortie de crise et constituer son besoin en fonds de roulement.



En 2025, les financements publics ont représenté 75% des ressources de l'association. Les 25% restants sont issus de fondations et fonds de dotation. Nos partenaires financeurs ont massivement poursuivi leur soutien au projet VRAC en 2025. **Un grand merci à eux pour leur soutien.**

Répartition financements privés

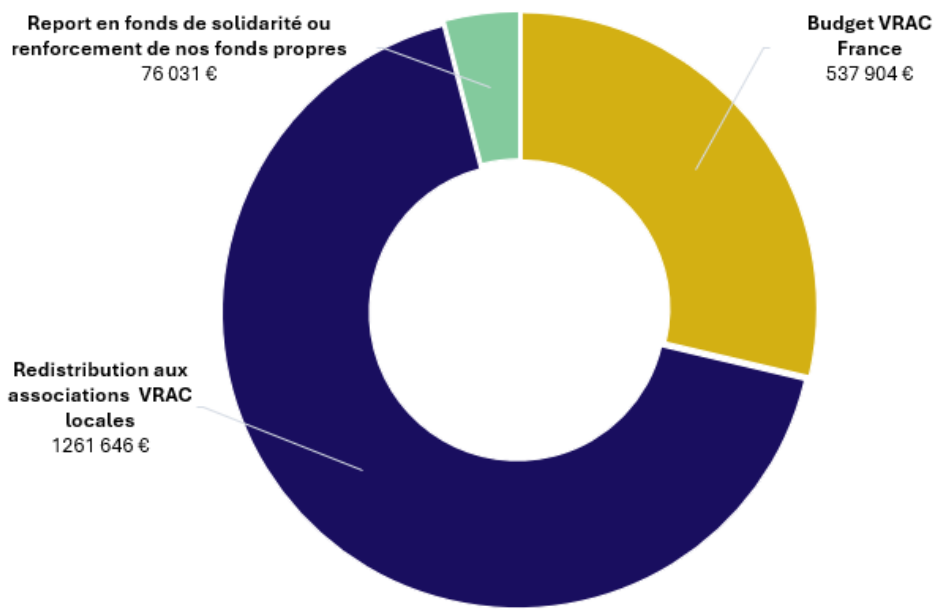


Utilisation des fonds alloués + Répartition budget VRAC France

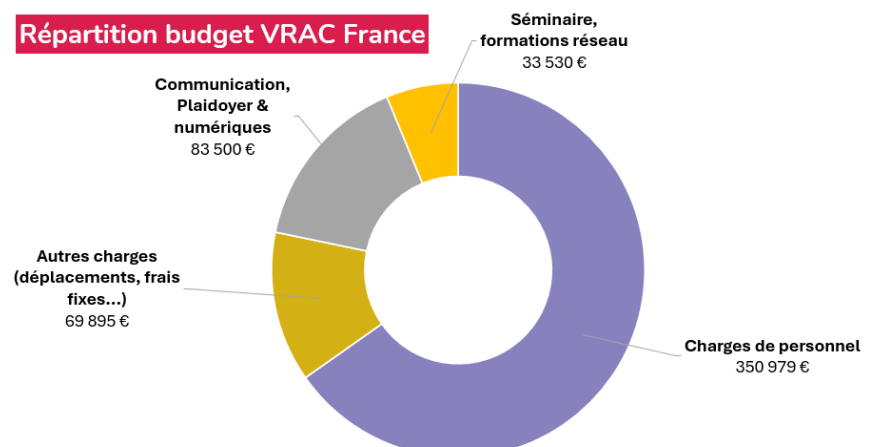
En 2025, le budget de fonctionnement de VRAC France représente environ un tiers des ressources de l'année et s'élève à 538 K€, soit 12% supplémentaires par rapport à 2024. Ceci a principalement permis de :

- Sur le plan RH, renforcer l'équipe VRAC France afin d'être de nouveau au complet et créer un poste d'apprenti en comptabilité & gestion
- Pour le réseau, continuer de proposer deux temps forts de séminaire en janvier et juillet 2025 et organiser une action de formation collective sur le thème « Alimentation, solidarités et territoires : co-construire localement »
- A destination du grand public, des professionnels du secteur, et de nos adhérent-es, finaliser et présenter les résultats de notre Recherche Action « On mange quoi ? », monter une exposition itinérante sur les 10 ans de VRAC, réaliser plusieurs vidéos sur la démocratie alimentaire ou encore améliorer nos outils numériques
- Couvrir les autres charges de fonctionnement de l'association VRAC France qui progressent (charges fixes, déplacements, honoraires...)

Utilisation des fonds alloués



Répartition budget VRAC France





3.

**Les missions
de VRAC France**

A. Animer le réseau d'associations VRAC

1. Permettre les échanges entre pairs

> Partage d'expériences et de pratiques

Si les associations VRAC locales ont chacune leurs spécificités, elles partagent néanmoins la "méthode VRAC" et son fonctionnement, les valeurs, et ont de nombreux enjeux communs. Ainsi, l'animation du réseau passe par le fait de **faciliter le partage de connaissances, d'expériences et de pratiques** entre les collègues des associations locales sous une **diversité de formats**, et ce, afin de rendre l'information accessible facilement.

En 2025, de nombreux **documents, boîtes à outils et éléments de partage d'expérience et de pratiques** ont ainsi été créés sur des sujets variés :

- Après avoir rencontré chaque association VRAC locale entre janvier et février 2025, un **tableau de capitalisation des pratiques des différentes associations VRAC** a pu être mis en place, dans l'objectif de faciliter l'horizontalité dans le réseau, simplifier le lien entre les salarié-es des associations locales et faciliter la prise de contact entre chacun-e en fonction de leurs projets, etc.
- **Trois boîtes à outils** ont également pris leur place dans l'espace de travail collaboratif du réseau : "**Sécurité au travail**", "**Normes et hygiène**", "**Gestion et animation de projets de tiers-lieux**". Ces boîtes à outils ont pu être constituées en grande partie grâce au partage des expériences, des pratiques et des outils créés par des collègues du réseau.
- De nombreux **documents sur les bonnes pratiques mises en place par les associations locales dans le cadre du Fonds Mieux Manger Pour Tous (FMMPT)** ont été capitalisés et repartagés au réseau, afin de faciliter leur gestion quotidienne : des systèmes de gestion des enveloppes locales (tableurs Excel et outils de régulation), des pratiques mises en place en distribution et en logistique pour faire face à l'évolution exponentielle du volume des commandes (+72% entre 2024 et 2025), des échanges sur les différents systèmes d'adhésion des personnes et sur l'attribution des tarifications différenciées.
- Une **bande dessinée sur le projet VRAC Universités**, initié par VRAC Lyon Métropole, a également été éditée avec l'aide des autres associations porteuses d'un VRAC Universités, dans l'idée de produire un outil commun de communication et d'explication du projet.
- Des **tutoriels variés** (cf. partie *L'outil numérique*)
- D'autres outils thématiques ont été créés et sont présentés dans les différentes parties de ce rapport

Si les outils permettent d'enrichir l'espace de travail collaboratif du réseau VRAC, d'accompagner l'autonomie et de faciliter le quotidien des associations locales, **les visios de réseau et les temps de travail en présentiel sont eux aussi primordiaux pour échanger, débattre, créer du commun et du partage d'expérience.**

Cette année, plusieurs sujets ont fait l'objet de nombreuses rencontres, par exemple :

- Des échanges sur le **Fonds Mieux Manger pour Tous** ont été plébiscités à de nombreuses reprises par le réseau, faisant ainsi l'objet de **trois rencontres en présentiel** en séminaire de coordination, en séminaire national, et sur une journée dédiée à ses évolutions en août. **Huit visios ont également été organisées** pour appréhender collectivement les changements dans le FMMPT et partager les craintes, idées et solutions mises en œuvre, pour échanger sur les évolutions des tarifs et de l'interface numérique, pour décider collectivement des critères de répartition de l'enveloppe du Fonds, pour créer de nouveaux outils de communication, etc.
- L'évolution de l'interface numérique **L'Épicerie VRAC** a également fait l'objet de **cinq visios** et un groupe de travail constitué de salarié-es des associations locales s'est mis en place (cf. partie *L'outil numérique*).
- D'autres sujets ont également fait objet d'échanges tout au long de l'année lors de visios, adaptés aux demandes des collègues : sur la **sécurité au travail** (élaboration du document unique d'évaluation des risques et prévention avec le retour d'expérience de trois associations : VRAC Hauts-de-France, VRAC Nantes et VRAC Lyon Métropole), sur les **concours de cuisine** pour se partager des pistes de financement de ces événements, ou de partenariats pour trouver des lots à offrir, sur **VRAC Universités**, sur les **projets de tiers-lieux du réseau**, sur la **participation des habitant-es dans la gouvernance** des associations locales (avec notamment le témoignage de VRAC Lyon). Des temps de travail sur des projets spécifiques (**démocratie alimentaire, santé, plaidoyer pour les municipales, lutte contre la polarisation**, etc.) ont aussi été organisés et sont décrits plus bas. Une visioconférence pour mieux appréhender la notion de **Droit à l'Alimentation** a été proposée avec l'intervention de la Mission France d'Action Contre la faim.

> Démocratie alimentaire

Depuis plusieurs années, **des projets de démocratie alimentaire** sont créés par les associations locales VRAC. En parallèle de l'animation des groupements d'achat, ces projets visent à **développer le pouvoir d'agir des habitant-es** sur les enjeux alimentaires, à développer de nouveaux projets (tiers-lieux, marchés...) favorisant l'accès à l'alimentation en fonction de leurs besoins, et à créer de nouveaux cycles d'apprentissage.



Ces **projets sont porteurs de transformations** : une meilleure compréhension du système agroalimentaire, une plus grande connaissance des conditions de travail des producteurs-rices et des convergences possibles dans les revendications, le développement des savoirs d'usage, ainsi qu'un sentiment de légitimité renforcé pour dialoguer avec de potentiels financeurs.

VRAC France anime depuis plusieurs années un groupe de salarié-es souhaitant échanger sur leurs projets de démocratie alimentaire, créer de nouveaux projets, bénéficier de temps de partages d'expérience, d'outils, etc.

À la suite de la formation menée avec l'Escargot Migrateur, structure d'éducation populaire, fin 2024 « *Susciter la participation* » (22 salarié-es formé-es) et au lancement d'un groupe de travail « démocratie alimentaire », les échanges se sont poursuivis en 2025. Ils ont permis de créer une culture commune et surtout de construire des temps de partage autour des projets menés, des méthodes d'animation, des difficultés rencontrées...

Ces moments de collaboration offrent aux acteur-rices du réseau un espace pour co-construire, s'approprier les enjeux des systèmes alimentaires durables et mutualiser les bonnes pratiques tout en renforçant la cohésion et les valeurs d'éducation populaire qui guident les actions de VRAC.

En 2025, l'équipe a animé **plusieurs temps d'échange pour les salarié-es du réseau**, un temps autour de la question de « faire groupe » pour travailler l'enjeu de la participation des personnes dans les projets mis en place par les associations, ainsi qu'un temps de formation au « théâtre forum », pendant le séminaire annuel à Lyon. Cet outil était plébiscité par le réseau et pourra, par la suite, être réutilisé pour animer des temps avec les adhérent-es.

Ce travail d'accompagnement du réseau, de mise en lien, de formation, d'approfondissement, rend possible pour beaucoup d'associations du réseau le lancement des projets de démocratie alimentaire.

Au cours des deux dernières années, de nombreux **groupes démocratie alimentaire** ont été lancés par les associations locales et ont mené à des projets très variés :

- Clubs produits à Brest, Marseille, Paris et Bruxelles
- Soirée ou journée bénévole à Montpellier, Rennes, Brest et en Hauts-de-France
- Tiers-lieu de démocratie alimentaire, actif à Lyon et en cours de création à Montpellier et Bruxelles
- Ateliers cuisine permettant de développer le pouvoir d'agir des habitant-es à Strasbourg et Saint-Étienne
- Poignée solidaire (principe de panier suspendu avec les produits VRAC, alimenté par les personnes qui le peuvent, à destination de celles qui n'ont pas la capacité d'acheter autant qu'elles le souhaiteraient) à Montpellier
- Création d'un festival alimentaire co-construit par trois associations locales : Marseille, Arles et Avignon

En parallèle, des projets historiques, comme la Maison Popote à VRAC Bordeaux et le collectif d'habitant-es pour une démocratie alimentaire de Charles Hermite à VRAC Paris, continuent leur cheminement.

Au total, **13 associations du réseau mènent actuellement des projets de démocratie alimentaire** en parallèle de l'animation des groupements d'achat : Bordeaux, Brest, Grand Avignon, Lyon, Lille, Marseille, Montpellier, Nantes, Paris, Arles, Artois, Strasbourg et Bruxelles. Ces lieux d'échange, d'apprentissage entre pairs, de formation, sont essentiels pour permettre aux personnes de gagner en pouvoir d'agir et en compréhension : Comment est produite l'alimentation que j'achète ? Comment le système alimentaire est construit et qui construit la politique alimentaire et agricole ?

Comment mon engagement, en m'approvisionnant à VRAC, me permet d'avoir une consommation en accord avec mes valeurs ?

Plus largement, ces temps d'animation du réseau permettent aussi d'améliorer la participation des adhérent-es pendant les groupements d'achat en travaillant sur la posture des chargé-es de mission, la transmission entre pairs pour partager le savoir, l'organisation des épiceries, le choix des produits proposés dans le catalogue, etc.

2. Organiser et animer des séminaires nationaux

Chaque année, VRAC France organise deux séminaires : un premier en janvier avec les coordinateur-ices des associations locales, et un second en juillet avec l'ensemble des salarié-es et des représentant-es des administrateur-ices des associations locales.

Cette année, le séminaire rassemblant les équipes de coordination et de direction a eu lieu en janvier 2025 à Paris, rassemblant 25 salarié-es. Cette rencontre porte traditionnellement sur des enjeux stratégiques et de développement.

La première partie de la journée a été consacrée **aux stratégies d'adaptation face aux bouleversements qu'implique le fonds Mieux Manger pour Tous** : risque de perte de l'éligibilité de certains produits (notamment l'huile d'olive qui n'a finalement pas été exclue grâce à un plaidoyer que nous avons mené), limitation des quantités et équilibre des publics fréquentant les groupements d'achat.

L'après-midi a été **consacrée au plaidoyer** avec une présentation de l'étude climatique de Parlons Climat, *[L'opinion des Français au-delà des clichés](#)*, suivie d'un débat sur l'opportunité d'un nouveau groupe de travail sur la question de la polarisation autour de l'alimentation.

Nous avons achevé ce séminaire avec un recensement des envies et des besoins de la construction d'un plaidoyer local autour des municipales.



Le huitième séminaire avec l'ensemble des membres du réseau a eu lieu du 30 juin au 2 juillet 2025, à Lyon et a accueilli **90 salarié-es et 14 administrateur-ices des associations locales**.

Ce temps annuel est essentiel dans la vie du réseau. Avec une croissance constante des effectifs, il offre la possibilité de nombreux temps d'interconnaissance et d'intégration entre les salarié-es, qui facilitent les échanges futurs tout au long de l'année.

Le programme du séminaire et les questions logistiques ont été co-organisés entre VRAC France et les associations du réseau.



Le programme de ces deux journées a commencé par des plénières :

- **Bénédicte Bonzi**, docteure en anthropologie, est venue **restituer auprès de notre réseau la Recherche-Action sur l'impact du réseau VRAC « Qu'est-ce qu'on mange »**.
- Une **présentation de l'étude de Ghet'up sur l'(in)justice climatique** par Sarah-Maria Hammou qui nous a permis de réfléchir sur le lien entre justice sociale et justice environnementale.

Les temps suivants alternaient entre des conférences sur des enjeux politiques, des moments d'échanges de pratiques, des ateliers de travail consacrés à la mise en place du fonds "Mieux Manger pour Tous", à l'élaboration de la stratégie, au plaidoyer sur les municipales et des ateliers « découverte », incluant des visites de terrain et l'expérimentation d'outils d'animation, tels que le théâtre forum.

Au total, ce sont 30 ateliers qui ont été organisés.

Cette année, **un troisième séminaire a eu lieu** le 28 août. Chaque association française du réseau était représentée par un-e salarié-e. L'objectif de ce séminaire était de **travailler ensemble sur les évolutions possibles du Fonds Mieux Manger Pour Tous** pour faire face à une enveloppe stable dans un contexte d'augmentation des besoins.

3. Accompagner individuellement les associations VRAC

Au cœur de son action, VRAC France s'engage à **accompagner individuellement les associations locales** pour soutenir leur développement, leur professionnalisation et leur capacité à répondre aux enjeux de **justice alimentaire**. Cet accompagnement personnalisé répond à la **diversité des besoins des structures**, qu'elles soient en phase de **lancement** ou dans un **processus de consolidation**.

Parmi les missions clés, le développement du réseau occupe une place centrale : VRAC France accompagne les territoires et structures souhaitant créer une association locale, en apportant **un**

appui sur les aspects stratégiques, financiers et opérationnels. Ce travail s'appuie sur des outils dédiés, des formations, et une ingénierie permettant de répondre aux sollicitations croissantes.

L'accompagnement "au fil de l'eau," basé sur des échanges réguliers et personnalisés, permet de répondre aux problématiques spécifiques des associations locales. Que ce soit par des conseils stratégiques, un soutien RH, des visites de terrain, la présence en entretiens d'embauche ou la participation à des réunions institutionnelles. VRAC France veille à renforcer les capacités locales et à encourager la mise en réseau des structures.

Alors que le réseau compte désormais 23 associations et continue de croître, cet accompagnement individualisé demeure essentiel pour répondre aux besoins d'associations souvent jeunes, tout en capitalisant sur l'impact croissant du projet et en affirmant le rôle de VRAC comme acteur majeur de la démocratie alimentaire.

L'année 2025 a été ponctuée par **près d'une trentaine de visites de terrain aux associations locales**, effectuées par l'équipe VRAC France (Marseille, Brest, Pau, Montpellier, Avignon, Arles, Toulouse, Strasbourg, Paris, Plaine Commune, Seine Ouest, Paris, Lille, Bordeaux, Pau, Tours, Saint-Étienne, Bruxelles...) pour répondre à ces besoins d'accompagnement individuels.



VRAC France a participé **aux entretiens d'embauche des postes de coordination** de VRAC Paris, VRAC Toulouse et de VRAC Pau. Nous avons également participé aux assemblées générales (ordinaires et extraordinaires) des associations de Strasbourg, de Marseille, de Toulouse, d'Indre-et-Loire et de Pau.

Outre les distributions de la Métropole de Lyon auxquelles VRAC France participe régulièrement, nous avons participé aux épiceries éphémères organisées par VRAC Paris, VRAC Seine Ouest, VRAC Saint-Étienne et VRAC Plaine Commune dans plusieurs de leurs groupements d'achat, ainsi qu'au premier concours de cuisine à Saint-Étienne. Nous avons également participé à des événements forts de certaines associations, comme la restitution de l'enquête multidimensionnelle de VRAC Paris ou la restitution du travail du collectif Charles Hermite.

De très nombreuses visio et appels pour des points d'accompagnement spécifiques ont également été réalisés. Enfin, 21 dialogues de gestion ont été réalisés auprès de chaque association conventionnée dans le cadre de la redistribution du Fonds "Mieux Manger Pour Tous". Ces temps d'une heure trente sont l'occasion de parler de la gestion de l'enveloppe mais également d'aborder des aspects plus larges de la gestion de l'association et notamment de la gouvernance, des questions RH et de la santé financière des associations.

4. Faciliter les approvisionnements communs

> L'outil numérique



Alilo est une SCOP qui associe formations et outils numériques pour soutenir les producteurs en vente directe et les acteurs de l'alimentation. Le réseau VRAC utilise depuis de nombreuses années leurs solutions numériques pour la gestion des groupements d'achats et des commandes des adhérent-es du réseau. Depuis août 2022, une **plateforme en marque blanche au nom de l'Épicerie VRAC** a été développée et mise à disposition par Alilo, en coordination avec VRAC France, permettant de demander des adaptations et des développements propres aux besoins du réseau VRAC de faciliter les adaptations futures, tout en conservant les fonctionnalités actuelles.

VRAC France a pour rôle de **centraliser et de transmettre toutes les demandes liées à la gestion opérationnelle de la plateforme, de conduire les améliorations et modifications** importantes de la plateforme avec Alilo. Ces allers-retours ont représenté **7 temps de travail** avec les développeurs de la coopérative, **afin que les développements mis en place soient au plus près des besoins.**

Un **groupe de travail "L'Épicerie VRAC"** rassemblant **7 salarié-es d'associations locales et VRAC France** (Paris, Montpellier, Rennes, Hauts-de-France, Bordeaux, Saint-Étienne, Lyon) a également été lancé. **Ce groupe s'est réuni à trois reprises** pour avancer sur l'écriture d'un cahier des charges pour améliorer l'interface bénévole, pour travailler sur les manières de faire évoluer la plateforme au plus près des besoins du réseau (recueil des idées et des besoins de chacun-e sur un document partagé, suivi d'une période de vote par l'ensemble du réseau).

Grâce à ce groupe de travail et aux allers-retours réguliers entre l'équipe d'Alilo et l'équipe de VRAC France, de nombreuses évolutions ont pu voir le jour en 2025, représentant **un investissement total de 20 000€.**

Les grandes évolutions qui ont pu être développées sont :

- **L'évolution de la gestion des tarifications différenciées**, afin que l'interface s'adapte aux nouvelles tarifications différenciées ;
- De nombreuses améliorations pour que les salarié-es des associations VRAC locales puissent **plus facilement gérer le flux dans les groupements d'achats** (limitation des volumes par produits, limitation du nombre d'adhérent-es par distribution, etc.) ;
- Une **mise à jour des performances statistiques pour adapter l'outil aux extractions nécessaires** pour le FMMPT et l'Habilitation aide alimentaire (possibilité de trouver le tonnage exact des ventes par produits, par type de tarification, par groupement, etc.).

En parallèle, un **chantier "caisse hors-ligne"** a démarré pour pouvoir réaliser des ventes sur les épiceries éphémères, même lorsqu'il n'y a pas internet. L'amélioration devrait être déployée début 2026.

D'autres outils facilitateurs variés ont également été développés courant 2025 afin de faciliter le quotidien des associations locales et faciliter l'appropriation de la plateforme par toutes et tous, à l'image de **5 tutoriels** (sur l'encaissement de produits inactifs, la gestion des catalogues et des produits, l'évolution de l'interface, le fonctionnement des limitations, etc.), **d'une plateforme d'aide en ligne créée** (<http://aide.epicerie-vrac.org>) ou encore **d'une formation sur les extractions de données mise en place qui a rassemblé 26 participant-es** parmi les salarié-es du réseau.

> Le catalogue

En 2025, VRAC France a effectué **13 rencontres auprès des fournisseurs nationaux et internationaux** communs aux différentes associations VRAC : Destination, les Fermes de Chassagne, Kaoka, Gravier, Actibio, etc.

Les objectifs de ces rencontres sont multiples :

- **Mieux connaître les fonctionnements des fournisseurs**, leur historique et leur éthique, afin de choisir des sources d'approvisionnement au plus près des valeurs du réseau ;
- **Présenter le projet VRAC et ses enjeux**, avec pour objectif de définir un prix juste pour les producteurs, tout en prenant en compte le pouvoir d'achat réduit des adhérent-es
- **Harmoniser les pratiques et les conditions de vente** pour chaque association VRAC et permettre de créer des économies d'échelle à l'échelle du réseau.
- **Mieux comprendre les évolutions des prix des produits** qui peuvent avoir lieu d'une année sur l'autre afin de pouvoir les expliquer aux membres du réseau et in fine aux adhérent-es.

Ces informations sont mises à jour régulièrement dans deux outils de travail partagés avec les salarié-es du réseau VRAC, qui peuvent également participer à sa mise à jour : **un catalogue de fournisseurs nationaux, et un tableau de recensement des prix par types de produits**. Les associations sont ensuite libres de constituer leur catalogue comme elles le souhaitent, en le complétant avec une offre locale (souvent de produits frais type fromages, fruits et légumes) avec les informations nécessaires centralisées par VRAC France. Ce travail de recensement permet également aux **nouvelles associations de se constituer un catalogue plus facilement**, et de bénéficier des prix obtenus pour le réseau VRAC, malgré des volumes plus faibles sur les premières années.

La prise en compte de l'évolution des besoins des associations et des conditions des adhérent-es est primordiale dans un contexte de forte inflation. Ainsi, il est aussi important de **prospector pour trouver de nouveaux fournisseurs** pouvant travailler avec tout le réseau.

Les règles de financement du Fonds Mieux Manger Pour Tous ayant beaucoup fait évoluer les catalogues produits (remplacement des céréales blanches par des céréales complètes, etc.), un accompagnement individuel des collègues dans la difficulté à faire évoluer leur catalogue suite aux évolutions du FMMPT a été mis en place, tout comme la **recherche accrue de produits entrant dans les critères du Fonds** (purées de tomates sans sel ou sucre ajouté, céréales complètes ou semi-complètes, farines T80 ou +, etc.) ainsi que la **création d'une infographie des produits subventionnés** pour faciliter le travail des collègues.

5. Organiser des formations

> Formations du réseau

En 2025, nous avons organisé le deuxième volet d'**une formation avec l'Escargot Migrateur**, complémentaire à celle réalisée en novembre 2024, proposée par Lucille Mulliez (Escargot Migrateur) et de la sociologue Pauline Scherer (la BOCA, Territoires à VireS Montpellier). Cette formation de 3 jours, intitulée « **Mener des coopérations territoriales sur des enjeux de démocratie alimentaire** », a bénéficié à **18 salarié-es de 13 associations**.

Elle était articulée autour de plusieurs enjeux : **Comment fédérer les acteurs de la production** (paysans, agriculteurs), **les citoyen-nes soucieux-ses de leurs territoires, les acteurs des politiques publiques, et les personnes en situation de précarité autour de projets communs ? Comment penser collectivement, et « par en bas », dans une logique ascendante, l'organisation de la société civile pour penser des systèmes alimentaires solidaires ?**

Mêlant savoir froid (scientifiques), et savoir chaud (expériences, usages...), les 3 jours de formation ont permis de **mettre au travail des problématiques concrètes** des salarié-es : Comment utiliser les outils de l'éducation populaire pour favoriser l'émancipation des personnes ? Comment rendre plus collectif un projet qui s'institutionnalise ? Comment accueillir de nouveaux foyers dans un projet déjà existant ? Etc.



Formation « **Mener des coopérations territoriales sur les enjeux de démocratie alimentaire** » avec l'Escargot migrateur, novembre 2025

Nous observons le développement d'une culture commune parmi les salarié-es à la suite des deux formations organisées en 2024 et 2025, **13 personnes ont même participé aux deux sessions**, pensées pour se compléter.

Le bilan qualitatif réalisé auprès des participant·es montre que 100% d'entre eux étaient satisfait·es du contenu de la formation, quelques verbatims illustrent leur vécu :

« Les temps de travail entre collègues sont super bénéfiques »

« Des explications limpides et claires comme rarement ! Avec une démarche pédagogique très basée sur l'interconnaissance, vraiment très adaptée à la vie d'un réseau »

« Les temps de travail entre collègues sont super bénéfiques »

« Excellente utilité, donne beaucoup de ressources et surtout beaucoup de confiance dans les compétences du métier d'animation ».

Pour autant, on note aussi un besoin des salarié·es d'être accompagné pour réussir à faire atterrir tous les apprentissages des formations, avec parfois un écart entre les apports acquis pendant ces temps de formation et la capacité de mobilisation et d'actions lorsque les postes sont très chargés et les associations insuffisamment dotées en ressources humaines.

> Epicali

L'UGESS (Union Générale des Épiceries Sociales et Solidaires) a développé Epicali en 2022, une plateforme de **formation en ligne sur la sécurité alimentaire**, avec comme ambition de proposer un outil plus souple, adapté au contexte des associations, pouvant s'adresser aussi bien aux équipes salarié·es qu'aux bénévoles qui gèrent quotidiennement des denrées alimentaires. La formation se compose de plusieurs modules de formation qui peuvent être suivis de manière indépendante, les contenus sont déroulés sous forme de quizz et de mises en situation, plus adaptés aux réalités de terrain. Pour obtenir la certification, les salariés doivent valider tous les modules. Le contenu permet de se former sur :

- Les risques de contamination
- La tenue de travail et l'hygiène
- Le nettoyage et la désinfection
- La chaîne du froid
- La gestion du vrac
- Le respect des réglementations
- La réception, le stockage et la gestion des denrées

Depuis 2024, VRAC France finance l'accès à cet outil pour les salarié·es du réseau afin que chacun·e puisse se former. **Deux sessions ont eu lieu en 2025, ayant permis à 39 salarié·es de 20 associations locales du réseau de se former.** Dans une optique de formation continue du réseau sur ce sujet, de prochaines sessions sont déjà prévues afin de former les nouvelles associations et tiers-lieux qui ont émergé, les équipes où il y a eu de nouvelles arrivées, ou encore les associations souhaitant former les membres de leur CA ou les équipes bénévoles.

6. Capitaliser

> Démocratie alimentaire : supports de valorisation

Comme le montrent les exemples de projets cités précédemment, la démocratie alimentaire revêt de nombreuses formes et la créativité des associations locales se traduit par des actions très diverses. L'équipe a rapidement identifié un souhait des associations du réseau d'avoir accès à des **outils de capitalisation** pour pouvoir s'appuyer sur les projets menés et faciliter le partage d'expérience.

L'équipe a réalisé **plusieurs fiches techniques** présentant 6 projets en abordant les enjeux suivants :

- **Construire des cycles d'animation à partir des besoins des adhérent.es pour favoriser un apprentissage collectif et le développement du pouvoir d'agir**
- **Construire des tiers-lieux alimentaires impliquant les adhérent.es** : proposition de services, aménagement du lieu, animation, construction des prix, etc.
- **Animer des clubs produits pour choisir les produits ajoutés au catalogue, en discutant avec les adhérent.es des enjeux** d'approvisionnement, de prix, de qualité, de production...

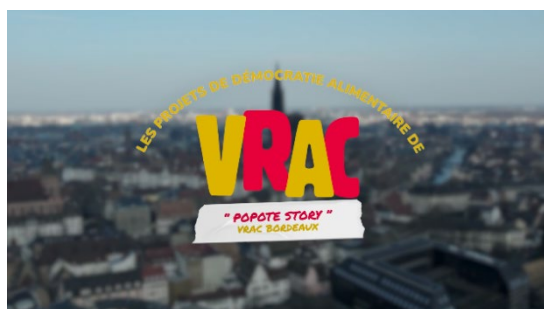
Ce travail de capitalisation auprès du réseau a permis de **construire une boîte à outils** avec un répertoire des initiatives menées, un répertoire de ressources d'animation, les fiches techniques... Ces outils de capitalisation ont été réalisés lors d'entretiens individuels avec les structures, permettant aussi d'identifier leurs enjeux actuels.

Pour valoriser auprès de nos partenaires cette diversité de projet, l'année a également été marquée par la **réalisation d'une série de vidéos**. Il est essentiel pour VRAC France d'affirmer la nécessité **de mettre les mangeurs et mangeuses au cœur du système alimentaire**, en leur permettant de comprendre son fonctionnement, mais aussi de pouvoir prendre des décisions et de politiser la question de l'alimentation en sémancipant de la seule responsabilité individuelle.

Les vidéos ont permis de présenter **5 projets portés par les associations du réseau**, choisis pour leur diversité permettant d'**illustrer toutes les formes que prend la démocratie alimentaire** :



La Maison Popote, portée par VRAC Bordeaux est le premier lieu du réseau VRAC qui permet une distribution chaque semaine de produits frais (fruits, légumes et œufs), de qualité et principalement bio. Un lieu qui aurait dû fermer après une expérimentation d'un an et qui est resté ouvert grâce à la volonté des adhérent.es.



Popote story, porté par VRAC Bordeaux est un programme à destination des adhérent.es permettant aux personnes de gagner en pouvoir d'agir sur leur alimentation. En 2025, les 5 groupes ont exploré la thématique des légumineuses et en particulier la lentille à travers la création d'une exposition photo.



La Maison Engagée et Solidaire de l'Alimentation (nom provisoire), **portée par VRAC Bruxelles** : création d'un tiers-lieu dédié à l'alimentation, co-construit avec les adhérent.es de VRAC. Pour préfigurer le futur lieu, les personnes sont venues plusieurs jours à Lyon afin de visiter 5 tiers-lieux alimentaires, puis ont construit une exposition tirée du voyage. L'exposition est un médium pour présenter le projet aux habitant.es du quartier où le lieu verra le jour et décider ensemble des éléments qui le constitueront (une épicerie, un restaurant, un lieu de cuisine partagé, des ateliers cuisine...).



Le Collectif pour une démocratie alimentaire, porté par VRAC Paris : un groupe d'adhérent-es à Paris, mobilisé depuis 2021. Parties de leur vécu individuel (accès à l'alimentation et injustices rencontrées), les personnes ont ensuite souhaité comprendre le fonctionnement du système alimentaire, explorer les principes de la Sécurité Sociale de l'Alimentation, rencontrer d'autres groupes d'habitant-es et d'autres projets de démocratie alimentaire, réaliser un voyage d'études à Lyon. Une trentaine de rencontres organisées.



Le programme « Les invités de VRAC », porté par VRAC Hauts-de-France : un cycle d'animation sur des 3 thématiques définies avec les adhérent-es (santé, environnement, pouvoir d'achat) faisant intervenir des professionnel·les et permettant aux personnes de se former à ces sujets, puis de créer des outils diffusables sur tous les groupements d'achat.

Ces vidéos sont [publiées sur la chaîne YouTube](#) de VRAC France et les réseaux sociaux de VRAC France et des associations du réseau.

> Outils au service du réseau

Les outils de travail proposés par VRAC France à l'ensemble du réseau permettent d'accompagner les associations locales dans leurs missions quotidiennes, de faciliter un fonctionnement global. Ces outils sont protéiformes : tableaux Excel pour faciliter les remontées de données et statistiques annuelles, catalogues des prix, fiches associations, tutoriels PDF pour accompagner les évolutions des outils de travail, narratifs pour les demandes de subventions, etc.

En 2025, plusieurs outils ont été mis au service du réseau, comme :

- **Un tableau de capitalisation des pratiques de l'ensemble des associations du réseau pour faciliter leur mise en lien autonome, en catégorisant les sujets** : modes de gouvernance, taille de l'association et nombre de salarié-es, organisation d'équipe, projets spécifiques (marchés, tiers-lieux, sécurité sociale de l'alimentation, groupes de cuisines...), etc.
- **Des outils de gestion pour le Fonds Mieux Manger Pour Tous** : des tableaux de suivi financiers afin que chaque association locale puisse suivre la consommation de son enveloppe dédiée au Fonds et se projeter, un catalogue "produits" permettant de savoir lesquels sont subventionnés, une charte des valeurs et des engagements partagés dans le cadre du Fonds, de nombreux tutoriels explicatifs du fonctionnement du FMMPT dans le réseau, des outils de communication sur le fonctionnement du FMMPT et de ses évolutions à destination des adhérent-es et des partenaires, adaptables aux associations locales, etc.

- **Une boîte à outils “sécurité au travail ”** rendue possible grâce à un travail de capitalisation sur les outils existants dans le réseau, et l’élaboration d’un guide des bonnes pratiques (DUERP, Plan de Maitrise Sanitaire, etc.). La boîte à outils a été accompagnée d’une visio permettant de représenter les outils mis au service du réseau et à certaines associations du réseau de partager leurs bonnes pratiques aux autres.
- **Une boîte à outils “hygiène et sécurité sanitaire”**, également basée sur la capitalisation et le partage d’outils existants dans le réseau, ainsi que sur la rédaction et mise à disposition d’un condensé de la formation “Epicali” suivie par le réseau.
- **Une boîte à outils “tiers-lieux”** afin de faciliter la connaissance partagée et la montée en compétence des salarié-es du réseau sur l’émergence des tiers-lieux alimentaires chez VRAC, une boîte à outils capitalisant de nombreuses ressources sur la gestion de ces espaces a été créée tout au long de l’année 2025, et sera dorénavant mise à jour régulièrement : documents sur la construction et les travaux, sur le montage du projet, sur la co-construction citoyenne, sur la gestion RH, administrative, logistique, sur les approvisionnements, sur les normes liées à ces types de lieux, etc.

📖 **Des outils de gestion associative**, notamment des outils de pilotage financier, accompagnés de temps individuels et collectifs pour les prendre en main. Les outils ont été adaptés aux associations en fonction de leurs besoins : budgets prévisionnels, suivi de trésorerie, prévisionnels des ventes, gestion des subventions, etc. En décembre 2025, un accompagnement personnalisé a également démarré avec deux associations et trois temps de travail collectif ont été proposés.

📖 **Des outils autour des projets de démocratie alimentaire :**

Cf partie *Démocratie alimentaire : supports de valorisation*

📖 **Des outils autour des projets de santé :**

Cf partie *Développer l’axe santé*

📖 **Des outils pour mener des actions de plaidoyer pour les élections municipales :**

Cf partie *Le plaidoyer pour les élections municipales de Mars 2026*

> Réseau intercaisses de l’alimentation, animation du dialogue technique

VRAC France est investi depuis 2024 dans l’animation du réseau “intercaisses” aux côtés du réseau CIVAM. Des temps réguliers sont organisés en visioconférences autour des enjeux techniques identifiés par les caisses communes. Ainsi, VRAC France a animé une visio de dialogue technique avec un avocat spécialiste sur la **fiscalité des entreprises** pour contribuer aux modèles socio-économiques des caisses. Au printemps 2025, nous avons également co-organisé puis co-animé une **rencontre citoyenne et technique à Cadenet**, dans le Vaucluse.



La première journée, portant sur les enjeux techniques, a rassemblé **59 personnes**. Les échanges ont porté sur plusieurs thématiques concernant l'opérationnalité des caisses, leurs financements, la gouvernance, les difficultés rencontrées. Plus concrètement, les sujets travaillés portaient sur la cotisation des entreprises dans les caisses de l'alimentation, la participation des points de vente, la place des mutuelles : des sujets émanant des besoins exprimés par les expérimentations locales.

La deuxième journée réunissait, en plus des technicien-nés, des personnes expérimentatrices des caisses. **Plus d'une centaine de personnes** étaient réunies et ont travaillé sur des parcours choisis : Comment mobiliser de nouvelles personnes ? Quelles modalités pour mettre en place la démocratie directe ? Comment construire des parcours d'apprentissage ? Quels choix et quelles modalités de conventionnement ?



Rencontres techniques et citoyennes à Cadenet, 13 au 15 mars 2025



Rencontre technique à Paris, 17 septembre 2025

Une seconde **journée technique** a également été organisée en septembre 2025 à Paris. Ce temps de travail, réunissant uniquement les techniciens et techniciennes des caisses, portait sur les questions de gouvernance, d'injonctions à la participation, de lien avec les collectivités territoriales, ainsi que des ateliers de co-développement permettant la résolution de problèmes et l'échange de pratiques. **18 personnes** ont participé à cet échange et 10 caisses étaient représentées.

Ce collectif « intercaisse », qui rassemble 11 organisations locales, bénéficie à plusieurs associations du réseau VRAC. En effet, **plusieurs d'entre elles coportent des expérimentations de caisses locales de l'alimentation**, notamment la CALIM8, expérimentation à Lyon (co-portée par VRAC Lyon Métropole), la caisse alimentaire commune de Montpellier (co-portée par VRAC Montpellier), la caisse commune de l'alimentation Pays de Loire, portée par VRAC Nantes Métropole, la caisse de Gironde (co-portée par VRAC Bordeaux Métropole) et la caisse SSA Pau Béarn (co-portée par VRAC Pau Béarn).

B. Renforcer et structurer le réseau d'associations VRAC

1. Essaimer et créer de nouvelles associations

VRAC France joue un rôle clé dans le renforcement et la structuration du réseau d'associations VRAC locales. Après de nombreuses années d'essaimage dynamique, l'enjeu est aujourd'hui double: accompagner la création de nouvelles associations et consolider les structures existantes. En effet, le réseau est passé de 9 à 22 associations en 3 ans. VRAC France a décidé de mettre la priorité sur **la consolidation et la structuration des associations existantes**, tout en **maintenant l'enjeu de croître pour répondre aux demandes et aux besoins des territoires**.

En 2025, il a aussi été décidé que l'essaimage du projet VRAC pourrait être de deux natures :

- Accompagnement au lancement d'une association VRAC sur un nouveau territoire
- Accompagnement au lancement d'un tiers-lieu alimentaire au sein d'une association du réseau VRAC

> Etudes d'opportunités

Avant d'essaimer sur les territoires, des études d'opportunité sont mises en place avec les territoires intéressés afin de saisir leurs capacités de développement d'une association VRAC : acteur-ices mobilisé-es, territoire d'implantation, soutiens potentiels, etc.

En 2025, pour l'essaimage d'associations VRAC, ces études d'opportunités ont représenté **46 échanges avec des territoires intéressés, dont 24 rencontres en format visio** pour un entretien plus approfondi avec de potentiels futurs porteurs de projet, des collectivités, ou encore des consortiums d'acteur-ices déjà mobilisés collectivement pour avancer sur le projet, etc.

Du côté des tiers-lieux alimentaires, **12 visios ou rencontres ont été organisés** : 4 auprès de territoires intéressés mais hors du réseau, 8 avec des associations VRAC locales intéressées (dont 2 qui ont été accompagnées en 2025, dont l'accompagnement sera détaillé ci-dessous).

> Essaimage de nouveaux projets de solidarité alimentaire VRAC

Essaimage de nouvelles associations

Suite aux rencontres réalisées, un **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** a été rédigé et proposé aux territoires intéressés pour ce projet afin de les amener à développer leur intention : cadre de développement du projet, acteurs impliqués, soutiens financiers validés, quartiers d'implantation, etc. Cet AMI a pour but d'objectiver le choix du ou des territoires où essaimer le projet VRAC. C'est également une première base de travail pour les futurs porteurs de projet.

Le ou les territoires sélectionnés bénéficient ainsi d'un soutien et d'un accompagnement approfondi de l'équipe de VRAC France. Ce soutien se déroule en deux temps :

- **Accompagnement au lancement du projet** : participation aux comités de pilotage, préparation du recrutement de la personne qui coordonnera l'association, aide à la création de l'association, à l'instance de gouvernance, etc.

- **Si l'accompagnement au lancement du projet et à la création de l'association réussit, l'accompagnement à la formation des équipes locales**, via l'intégration au réseau et l'accès aux outils mutualisés, garantissant ainsi une montée en compétence et une solidité accrue des associations sur le long terme.

En 2025, **7 territoires ont répondu à l'AMI**, 5 ont été reçus en entretien et 2 ont été sélectionnés pour l'essaimage.

Parmi ces deux structures, un long travail de préfiguration a été porté sur le **territoire de Grand Paris Sud** avec l'association Généractions 77 et Grand Paris Sud agglomération, dont le dossier de réponse à l'AMI avait été sélectionné. **5 temps de travail et de cadrage entre juin et septembre** dédiés à la première partie de l'essaimage (montage du projet, création du COPIL, lancement de l'association, etc.) ont abouti à la décision commune de ne pas lancer d'association VRAC sur ce territoire, les conditions n'étant finalement pas favorables au bon développement du projet.



Une association a été créée en octobre 2025 et a rejoint le réseau : VRAC Indre-et-Loire ! Sa création fait suite à 4 années de travail et de réflexions sur l'accessibilité alimentaire de qualité partagées par plusieurs structures, notamment le réseau paysan ADEAR / Conf 37 (une association regroupant paysan-es, des porteurs de projets et des citoyen-es engagés pour le développement de l'agriculture paysanne), la Ligue de l'Enseignement 37 (une association d'éducation populaire engagée sur des questions d'accès aux droits, de solidarités et d'émancipation notamment à travers la gestion de centres sociaux), ainsi que d'autres structures de territoire, telles que le centre social Courteline, le Centre Social La Maison pour Tous, l'association NAYA, le Centre Social Pluri'elles, le Secours Catholique, etc.

Les structures porteuses du projet ont été accompagnées à partir de juin 2025 et **8 temps de travail et de rencontre ont eu lieu en visio ou en présentiel** jusqu'à décembre : préparation du premier comité de pilotage (COPIL), temps de travail variés, participation au premier COPIL, travail sur le budget, préparation au recrutement, formation des Centres sociaux et du CA aux enjeux de VRAC, etc.

Essaimage de tiers-lieux alimentaires au sein du réseau VRAC

Au sein du réseau VRAC, nous cherchons à répondre aux besoins alimentaires des habitant-es des quartiers prioritaires, dans la qualité et dans la dignité, notre projet nous a permis de développer de nombreux groupements d'achats. L'expérience acquise sur ce format d'action nous permet aujourd'hui **de tester de nouveaux modèles** et de réfléchir à des **pistes d'actions complémentaires sur les territoires, d'où l'accompagnement du réseau à la création de tiers-lieux alimentaires VRAC que nous avons démarré en 2025.**

On retrouve **4 grands piliers sur lesquels reposent la plupart des tiers-lieux alimentaires existants**, et dans lesquels les valeurs de VRAC se retrouvent. Il existe donc de nombreuses similitudes entre nos groupements d'achats et les tiers-lieux alimentaires :

- La justice sociale et la démocratie alimentaire ;
- L'action collective, la participation, le développement social et l'éducation populaire ;
- L'accompagnement social ;
- Le développement de systèmes alimentaires territoriaux et durables.

L'implication des habitant-es et le soutien des acteurs locaux sont nécessaires pour un fonctionnement coopératif et une implantation du projet sur le territoire réussi. L'étape de **co-construction avec les habitant-es** du quartier est également primordiale pour modeler un projet adapté aux besoins des personnes et du territoire (horaires d'ouvertures, type d'activités développées, etc.) car **ces espaces trouvent leur force dans le fait qu'ils sont de véritables lieux d'ancrage territorial**.

En complémentarité avec les groupements d'achats, ces lieux ont aussi quelques particularités :

- **Les personnes en situation de plus grande précarité** ont souvent plus de facilité d'achat au sein de ces lieux, car leur ouverture plus régulière et la vente sans précommande permettent moins d'anticipation budgétaire.
- Ces lieux proposent une **diversité d'activités plus régulières**, ce qui permet **d'accompagner le changement des pratiques alimentaires** de manière fine (animations récurrentes sur les différentes composantes de l'alimentation - agriculture, santé, budget, interventions extérieures, etc.) et de toucher une plus grande diversité de personnes : il n'est pas rare de voir à la MESA de Lyon quelqu'un passer la porte pour faire ses achats alimentaires et découvrir qu'il existe d'autres activités, que c'est un lieu dans lequel on peut être acteur-ice.
- **Ces lieux participent activement à la dynamique locale** car la présence quotidienne des équipes VRAC sur un même quartier permet de faire plus de lien avec les structures de proximité, amenant aussi plus de capacité de à co-construire des projets ! L'inclusion dans une « vie de quartier » génère également une **interconnaissance forte équipes / adhérent-es / partenaires**, ce qui facilite une réponse plus fine aux besoins : orientation des adhérent-es vers d'autres structures de proximité, etc. Avec des bénéfices indirects tels que : l'amélioration du mieux vivre dans le quartier, la diminution des inégalités sociales, territoriales et économiques en matière de consommation et d'alimentation, la valorisation de l'image du quartier.

Néanmoins, **ces lieux n'ont pas pour but de remplacer les groupements d'achats** ! À la différence de ces derniers, qui sont plutôt « frugaux » (moins de moyens humains pour couvrir un territoire plus large, salles mises à disposition gracieusement par les Centres Sociaux, les collectivités ou les bailleurs, etc.), les Maisons de l'alimentation VRAC sont coûteuses : des équipes salariées fixes et plus nombreuses, de l'investissement dans du matériel logistique et autre, location ou achat de locaux... **Ces espaces peuvent donc exister sur des terrains fertiles avec de forts soutiens financiers**. Il s'agit donc plutôt de penser les Maisons de l'alimentation VRAC en complémentarité avec le format groupement d'achats et d'outiller notre projet associatif d'une réponse territoriale supplémentaire, qui va également **dans le sens du droit à l'alimentation**.

Deux associations du réseau ont déjà investi le sujet localement, partageant cette approche transversale :

- En 2022, **VRAC Lyon Métropole a lancé la Maison Engagée et Solidaire de l'Alimentation (MESA)** avec l'accompagnement de VRAC France, un tiers-lieu alimentaire recoupant épicerie, restaurant, animations, cafétéria, rassemblant plus de 850 foyers adhérents dès l'ouverture.
- À **VRAC Bordeaux, c'est une "Maison Popote"** mêlant épicerie, animations et autres activités culinaires, qui a été expérimentée entre 2022 et 2024.

Concrètement, l'accompagnement à la création de tiers-lieux alimentaire des associations du réseau par VRAC France a comporté trois volets en 2025 :

- **La capitalisation pour tout le réseau**, avec la création d'une boîte à outils "tiers-lieux alimentaires VRAC", sur la base des outils existants dans le réseau et ailleurs.
- **L'animation de réseau**, tout juste démarrée en 2025 avec l'envoi d'un sondage pour établir un diagnostic sur les besoins en vue du lancement d'un groupe de travail sur l'animation des tiers-lieux alimentaires, et l'animation d'un groupe de travail sur la création de sites internet propres aux différents tiers-lieux du réseau, adaptés aux besoins spécifiques de ces lieux : programmation, réservation, etc.
- **L'accompagnement spécifique de certaines associations VRAC locales** dans le montage de leur projet de tiers-lieu alimentaire.



En 2025, **deux projets de tiers-lieux ont été accompagnés par VRAC France**, portés par des associations VRAC locales à Bruxelles et à Montpellier. **Deux visites de terrain ont eu lieu** à Bruxelles pour travailler avec l'équipe sur l'avancée de leur projet, et à Toulouse pour une visite apprenante du tiers-lieu "*Si ma cantine m'était contée*" avec VRAC Montpellier et VRAC Toulouse.

2. Rechercher des financements

Nous avons entretenu des liens réguliers avec nos partenaires financiers publics et privés à travers des échanges tout au long de l'année pour partager des bilans et actualités de l'association, de l'accueil pour des visites de terrain lors d'épiceries éphémères et la participation à des temps forts organisés par nos financeurs.

Par ailleurs, les salarié-es de l'association ont maintenu une veille sur des appels à projets sortant au cours de l'année ainsi que de la prospection de nouveaux financeurs.

3. Gérer et administrer un fonds de résilience pour soutenir les associations du réseau face aux chocs

En 2025, l'association **VRAC France a poursuivi son soutien aux associations locales afin de répondre à des besoins ponctuels ou structurels à travers son fonds de résilience.** Cette politique redistributive avait été initiée en 2023 pour venir compenser les éventuelles difficultés liées à la fin du plan de relance de 2021 et ainsi renforcer le réseau VRAC.

Le jury 2025 du fonds de résilience, composé de salarié-es et administrateur-ices des associations VRAC locales, ainsi que des fondations abondant au fonds, a la charge de délibérer sur les montants redistribués et de sélectionner les associations récipiendaires de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) interne.

Ce fonds de résilience prend autant la forme d'un fonds d'urgence lorsqu'une association fait face à des événements exceptionnels, qu'un fonds d'aide aux structures en croissance qui peuvent subir des baisses de subventions au cours de leur existence ou se retrouver en surcharge de travail.

En 2025, le Fonds de Résilience s'élevait à 155 500€.

La Fondation Daniel & Nina Carasso a renouvelé son soutien, dans le cadre de cette demande de financement à hauteur de 50 000 €, tandis que la Fondation de France et le fonds de dotation La Poule Rousse ont apporté respectivement 75 000 € et 25 000 €. À ces financements s'est ajouté un report à nouveau de 5 500 € de fonds non dépensés précédemment et décidé par le jury de l'AMI.

Ce fonds a permis en 2025 de soutenir six associations locales VRAC (via un soutien financier et ou un accompagnement) :

- Deux associations ont été soutenues pour l'embauche d'un-e deuxième salarié-e. (VRAC Pau et VRAC Mulhouse)
- Deux associations ont été soutenues pour faire face à une crise conjoncturelle (VRAC Marseille et VRAC Strasbourg)
- Deux associations ont été soutenues pour consolider leur développement (VRAC Rennes et VRAC Bordeaux)

Parmi ces 6 associations :

- 5 associations ont reçu une aide financière (VRAC Pau, VRAC Rennes, VRAC Mulhouse, VRAC Strasbourg, VRAC Marseille)
- 5 associations ont bénéficié d'un soutien pour un accompagnement spécifique (défini en fonction du besoin des associations) (VRAC Bordeaux, VRAC P VRAC Mulhouse, VRAC Strasbourg, VRAC Marseille)

4. Élaborer une stratégie associative

Fort de 12 années d'existence pour la première association VRAC et cinq années pour son association tête de réseau « VRAC France », nous sommes à un carrefour dans lequel le choix de la route à poursuivre est important. Lors de notre rencontre avec les associations du réseau en janvier 2025, nos travaux collectifs ont abouti à la conclusion qu'il nous fallait travailler sur les nombreuses

interrogations et problématiques soulevées notamment par le changement d'échelle de notre association, dans le contexte du départ de son fondateur en 2024.

C'est pourquoi nous avons fait le choix de **nous lancer dans l'élaboration d'une stratégie pour VRAC France**. Nous sommes accompagnés depuis le mois de mai 2025 par une structure d'éducation populaire, les Orageuses, afin que cette démarche puisse être participative et reflète nos valeurs.

Cinq phases d'élaboration du plan ont été identifiées :

1. Poser le cadre en clarifiant la gouvernance interne pour l'élaboration du plan stratégique dont le niveau d'implication des membres du réseau et le calendrier de l'accompagnement.
2. Décider les axes du plan stratégique.
3. Suivre le travail de sous-groupes de travail d'approfondissement et d'affinage de scénarios d'orientations stratégiques, en lien avec le réseau.
4. Rédiger et amender le plan stratégique.
5. Célébrer le nouveau plan stratégique de VRAC France.

Trois temps longs de travail en équipe VRAC France ont eu lieu (deux demi-journées, et une journée entière), ainsi que deux ateliers lors du séminaire de juillet 2025 avec toutes les associations du réseau, et de nombreux temps de travail en binôme de direction.

Nous avons débuté la 3^{ème} phase en octobre 2025 de rédaction des fiches thématiques, et elle est en cours.

Étant donné le contexte politique et budgétaire national français incertain, l'élaboration de cette stratégie est cruciale pour déterminer nos stratégies de plaidoyer, d'essaimage, d'offre d'accompagnement, de communication et de levée de fonds.

C. Favoriser les actions d'innovation et de recherche

1. Politiser la question de l'alimentation pour plus de cohésion sociétale

La question de la « polarisation de la société » se pose de plus en plus. Elle est exacerbée par les phénomènes médiatiques et des réseaux sociaux. Or, **le travail que nous menons sur le terrain nous prouve que, si l'on crée les conditions de l'accueil, de la dignité, de l'action collective, alors on parvient petit à petit à casser les préjugés et à créer des liens entre des personnes de milieux et de points de vue très différents**. Il y a davantage de sujets qui nous rassemblent que de sujets qui nous divisent, comme le montrent par exemple, les études du [think thank « Destin commun »](#). Dans le champ de l'écologie, les préoccupations autour de la santé, le rejet des pesticides, ainsi que le changement climatique, sont, par exemple très partagés par une grande majorité des citoyen-nes quel que soit leur profil électoral.

En 2025, le réseau des associations VRAC, sous l'impulsion de VRAC France et VRAC Hauts-de-France a décidé de s'emparer de cette question en pointant la nécessité de montrer de ce qui réunit plutôt que ce qui divise en partant du sujet de l'alimentation.

Nous avons décidé de travailler à la politisation de l'alimentation dans une perspective au long cours sur trois années de plaidoyer en vue des élections présidentielles de 2027 et de démocratie alimentaire.

Pour cela, nous avons travaillé en plusieurs étapes qui se sont chevauchées :

1^{ère} étape : **Construction de notre culture commune en interne de notre réseau sur ce sujet** (de janvier à décembre)

Nous avons entamé un premier cycle d'apprentissage en commun pour faire culture commune au sein du réseau et construire notre « connaissance de cause commune » à la fois sur les sujets polarisant dans le domaine de l'écologie, mais également sur des sujets de l'écologie populaire :

- En janvier, en séminaire des coordinations et directions rassemblant les différentes associations locales, nous avons proposé une présentation par [Parlons Climat de leur étude « Les français parlent climat »](#) que nous avons couplée d'un débat sur les résonances en interne.
- En avril, avec des membres des associations du réseau, nous avons arpenté plusieurs lectures sur les questions de la souveraineté alimentaire et de l'écofascisme.
- En juillet, lors du séminaire national, nous avons bénéficié d'une conférence de [Ghett'up sur les\(in\)justices climatiques](#) issues de leur rapport éponyme. Nous avons ensuite proposé aux collègues qui le souhaitaient un atelier pour aller plus loin dans l'appropriation du rapport et imaginer des actions issues du terrain.
- En décembre, deux salariées de VRAC France ont bénéficié d'une formation organisée par Destin Commun pour comprendre les ressorts de la polarisation et viser la cohésion sociale.

2^{ème} étape : **Conception des cycles d'apprentissages à destination des adhérent-es** (depuis fin août)

VRAC France et VRAC Hauts-de-France se sont rapprochés et fait accompagner par la structure d'éducation populaire l'Escargot migrateur. Ensemble, les 3 structures ont réalisé plusieurs temps de travail en août et en novembre en essayant de répondre à ces différentes questions :

- Comment construire une démarche de politisation avec et sur le terrain pour faire face au danger imminent que représente la polarisation des idées, notamment sur la question écologique ?
- Comment renforcer notre message politique tout en maintenant notre approche apaisante, fondée sur la bienveillance, l'ouverture à tous, la non-stigmatisation, le non-jugement ?

De ces échanges est née l'idée partagée avec le réseau d'**ouvrir des espaces d'échanges avec les adhérent-es** en 2026-27 à travers des cycles d'apprentissage, en partant du vécu des personnes pour faire de l'analyse politique des enjeux de l'alimentation et **nourrir le plaidoyer** en vue des élections présidentielles de 2027. Cette action nécessitera une formation à destination des salarié-es qui sera menée en 2026 pour co-construire collectivement un cycle d'animation à destination des adhérent-es (cf. parti 4. Perspectives 2026).

2. Développer l'axe santé

En France, il existe de fortes inégalités sociales et territoriales en santé, comme le montrent les différences de morbidité et de mortalité selon la position socio-économique. **L'alimentation est un déterminant majeur de la santé.** Il est considéré comme un facteur participant aux inégalités sociales de santé.

VRAC cherche à réduire les inégalités sociales de santé liées à l'alimentation à travers son approche transversale et participative.

En 2025, nous avons débuté un renforcement de l'axe santé au sein de notre réseau.

Quatre leviers principaux ont été identifiés : échanges au sein de notre réseau, formation/sensibilisation des équipes, rencontres d'acteurs-ices de santé, et développement d'actions alimentation/santé au sein des associations VRAC.

Plusieurs actions ont été menées cette année au sein des 4 volets :

Les échanges au sein du réseau : des échanges sur les envies/les besoins des VRAC sur le sujet santé ainsi que sur les projets existants au sein du réseau ont été organisés. Ils ont permis d'élaborer une feuille de route sur les questions de santé.

Le deuxième axe de cette feuille de route concerne **la formation/sensibilisation des équipes.** Animés à la fois par l'équipe de VRAC France et grâce à une intervenante externe, deux webinaires à destination de tous les salarié-es du réseau ont été organisés : un webinaire sur les déterminants de la santé, les inégalités sociales et territoriales de santé et l'organisation du système de santé en France et un webinaire sur les concepts de santé publique : Promotion de la santé / One Health / santé communautaire. Un argumentaire pour la recherche de financement et l'identification de pistes de financements a aussi été élaboré et partagé avec le réseau. La participation à des rencontres nationales sur alimentation/santé (ordonnances vertes, colloque Société Française Santé Environnement) a participé à notre montée en compétence. Enfin, l'élaboration d'une **bibliographie** et une **veille** sur les enjeux alimentation/santé ont été mises en place.

Le troisième axe de la feuille de route concerne **les rencontres d'acteurs-ices au niveau national.** Cette année une équipe de l'**INSERM** travaillant sur les enjeux d'alimentation, le **Réseau Français des Villes Santé de l'OMS** et la **Direction Générale de la Santé** ont été rencontrés.

Enfin, le quatrième axe, concernant le **développement d'actions alimentation/santé au sein des associations VRAC** a consisté en un accompagnement ponctuel d'associations du réseau déjà impliquées sur les questions de santé ou souhaitant l'être.

3. Mener des projets de recherche sur les effets du projet VRAC

En 2024, le réseau VRAC a accueilli Bénédicte Bonzi, chercheuse en anthropologie, et 4 étudiant-es en stage réparti-es dans 4 associations du réseau VRAC, afin de réaliser une recherche-action sur les effets de l'action de VRAC. Pendant 6 mois, les stagiaires, Bénédicte Bonzi mais aussi les équipes de six autres associations VRAC, avec l'accompagnement scientifique de Nicolas Bricas, chercheur socio-économique de l'alimentation au Cirad et titulaire de la Chaire UNESCO

Alimentations du Monde, ont choisi de **faire un pas de côté pour observer et questionner les impacts de VRAC.**

L'objectif était **d'observer les effets du projet VRAC, au-delà des chiffres**, pour venir saisir le travail accompli par les équipes salariées et les effets sur les adhérent·es en ce qui concerne la dignité et le pouvoir d'agir. Cette recherche-action a permis de mettre en lumière trois axes forts :

- L'accessibilité multidimensionnelle ;
- Le pouvoir d'agir en pratique ;
- La puissance d'une alimentation choisie.

En novembre 2025, **nous avons publié les résultats de la recherche-action sous le nom de « Qu'est-ce qu'on mange ? »**. Ces résultats se déclinent en deux documents :



« **Exploration d'un mouvement de solidarité alimentaire** » soit une version de 80 pages détaillant l'immersion de Bénédicte Bonzi et son analyse permise par le travail collaboratif réalisé en 2024.

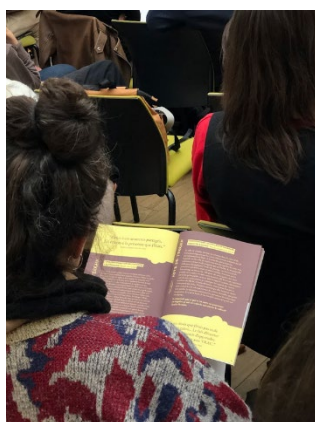


« **Contribution pour de nouvelles solidarités alimentaires** » : une version plus concise, qui présente VRAC et toutes ses dimensions, tire les grands enseignements de la version exploratoire de Bénédicte Bonzi, et propose des repères pour des projets de solidarités alimentaires durables inspirés de notre expérience et de celles de nos partenaires. Pour cette contribution, nous nous sommes notamment entouré·es d'une facilitatrice graphique et nous avons sollicité l'appui de Let's Food pour la rédaction.

Cette année 2025 a été l'occasion de diffuser l'étude « Qu'est-ce qu'on mange ? », par l'organisation de temps forts avec la présence de Bénédicte Bonzi :

- **Auprès des salarié·es du réseau**, d'abord :
 - En juillet, lors du séminaire annuel qui avait lieu à Lyon, avec la présence de Nicolas Bricas, Lorana Vincent, déléguée générale de VRAC France et Aline Di Carlo, directrice d'une association enquêtée.
- **Auprès des adhérent·es et du grand public**, en partenariat avec les quatre associations VRAC, ayant accueilli des stagiaires :

- En novembre, à Paris, dans le tiers-lieu « Mouzaïa ». La restitution s'est déroulée en deux temps :
 - un dialogue entre Nicolas Bricas et Bénédicte Bonzi autour des résultats de « Qu'est-ce qu'on mange ? » ;
 - suivi de quatre tables rondes pour présenter des initiatives de solidarité alimentaire incarnant les repères identifiés dans la « Contribution ».
- En novembre à Brest :
 - Le 24 novembre, lors d'un moment convivial avec les adhérent-es de VRAC29, en plein cœur du quartier de Queliverzan, où a lieu tous les mois une épicerie VRAC ;
 - Le 25 novembre à l'occasion du Conseil métropolitain de l'Alimentation de Brest Métropole.



Restitution « Qu'est-ce qu'on mange ? », Paris, novembre 2025.



Restitution « Qu'est-ce qu'on mange ? », Brest, novembre 2025.

Parmi les actions à venir, deux restitutions sont prévues à Bordeaux et Strasbourg en 2026, une réunion à destination des associations locales VRAC pour l'appropriation de l'étude par les équipes et un webinaire à destination du grand public pour présenter l'étude.

D. Mener des actions de plaidoyer

Le plaidoyer est un moyen pour la société civile d'influencer les décisions et instances publiques, afin de défendre une cause et d'obtenir un changement de société souhaité. À VRAC, le plaidoyer est complémentaire des actions de terrain. Il se mène collectivement, à partir de nos observations de terrain, afin d'améliorer les politiques et les pratiques. Nous cherchons à transformer les systèmes alimentaires.

Notre association siège au sein de différentes instances nationales institutionnelles et associatives : **COCOLUPA** (Comité de coordination de lutte contre la précarité alimentaire – ministère des Affaires sociales), **CNV** (Conseil national des Villes, Agence Nationale de la Cohésion Territoriale), **Collectif Nourrir**, **Collectif SSA** (Sécurité sociale de l'alimentation), **Collectif intercaisse** et **l'interorganisation SNANC** (Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat).

Cette année, 3 axes de plaidoyer ont été particulièrement travaillés :

- Le plaidoyer pour les élections municipales de mars 2026
- Le plaidoyer pour la poursuite du Fonds Mieux Manger pour Tous (FMMPT)
- Le plaidoyer pour le droit à l'alimentation

1. Le plaidoyer pour les élections municipales de Mars 2026

Afin d'accompagner les associations du réseau à porter des plaidoyers locaux pour les élections municipales qui auront lieu en mars 2026, VRAC France a mené, dès avril 2025, de nombreuses actions: élaboration d'une note de positionnement pour expliquer la démarche, création d'un cycle de formation pour les associations du réseau sur les compétences des villes et intercommunalités et les règles durant les périodes de campagne (1 webinaire et 3 ateliers ont été organisés lors des séminaires de janvier 2025 et juillet 2025).



VRAC France a participé à la création d'un consortium de 13 acteurs de la société civile (Action contre la Faim (ACF), l'Association Française d'Agriculture Urbaine (AFAUP), la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF), Emmaüs France, la Fédération Française des Diabétiques (FFD), l'Union des Groupements d'Épiceries Sociales et Solidaires (UGESS), le Réseau Civam, le Réseau Cocagne, Aequitaz et le mouvement Carav'alim) **afin d'élaborer 10 recommandations** et les porter collectivement auprès des candidat-es. Nous nous sommes réunis à de nombreuses reprises.

Ensemble, nous avons **créé des outils pour nos associations adhérentes**: un set de recommandations pour interpellier les candidat-es aux municipales, connaître les leviers d'actions et avoir des exemples concrets de territoires où cela a fonctionné, un kit de mobilisation pour organiser des temps de sensibilisation, d'éducation populaire et de mobilisation citoyenne sur le sujet (2 webinaris organisés au sein de nos structures), et enfin une grille d'évaluation pour analyser les programmes, politiques et actions locales au prisme du droit à l'alimentation.

L'animation d'échanges entre les associations de notre réseau a aussi été organisée, ainsi qu'un accompagnement individuel des associations le nécessitant. Au total, ce sont une dizaine d'associations de notre réseau qui envisagent de se mobiliser, avec des partenaires locaux pour défendre auprès des candidat-es ou des nouveaux-elles élu-es l'importance d'un accès digne à une alimentation de qualité pour toutes et tous.

Enfin, nous avons échangé avec des partenaires sur ces enjeux des municipales afin d'envisager **des connexions entre nos différentes mobilisations** (Le Réseau Action Climat, le Collectif pour une Transition Citoyenne, Le Lierre, l'UNCASS, ...). Des documents produits par nos partenaires ont été partagés avec le réseau (News Letter du RAC par exemple).

2. Le plaidoyer pour la poursuite du fonds Mieux Manger pour Tous (FMMPT)

A la suite de l'annonce des restrictions budgétaires au niveau national en 2025 nous nous sommes mobilisés auprès de nos interlocuteurs du Ministère des Solidarités afin de nous assurer que le budget du **Fonds Mieux Manger pour Tous** (FMMPT) serait maintenu jusqu'en 2027, comme initialement annoncé (une rencontre organisée et un courrier envoyé en juin 2025). S'il nous a été annoncé que le budget serait maintenu, celui-ci ne devrait malheureusement pas augmenter, alors qu'il est observé une augmentation des besoins au sein des associations VRAC. Dès juin 2025, un travail a été initié au sein de notre réseau pour adapter notre stratégie à la stabilisation du budget.



Nous avons aussi **créé de nouvelles alliances avec différents acteurs** afin de nous mobiliser collectivement. Nous avons alerté nos interlocuteurs du Ministère des Solidarités des baisses de budget observées sur les territoires concernant l'aide alimentaire, ainsi que le cabinet politique du ministère de la solidarité (mai 2025). Nous avons aussi écrit et partagé une tribune pour défendre le FMMPT.

Maintenir cette mobilisation dans les prochains mois sera nécessaire. En effet l'instabilité politique actuelle en France nous fait craindre pour la continuité de ce fonds, ainsi que pour les budgets des aides sociales en France.

Le réseau souhaite faire évoluer les modalités d'attribution de la tarification sociale, notamment en **expérimentant l'autodétermination**. En effet, chez VRAC l'accent est mis sur l'accessibilité à une alimentation de qualité pour toutes et tous, dans la dignité. Cette dignité, qui va de pair avec le lien social privilégié de nos épiceries éphémères, est largement mise en avant par les personnes qui participent et adhèrent au projet VRAC.

Après de nombreux échanges, **nous avons reçu l'accord début 2026 de la DGCS pour expérimenter ce système au sein de notre réseau.**

3. Le plaidoyer pour le droit à l'alimentation

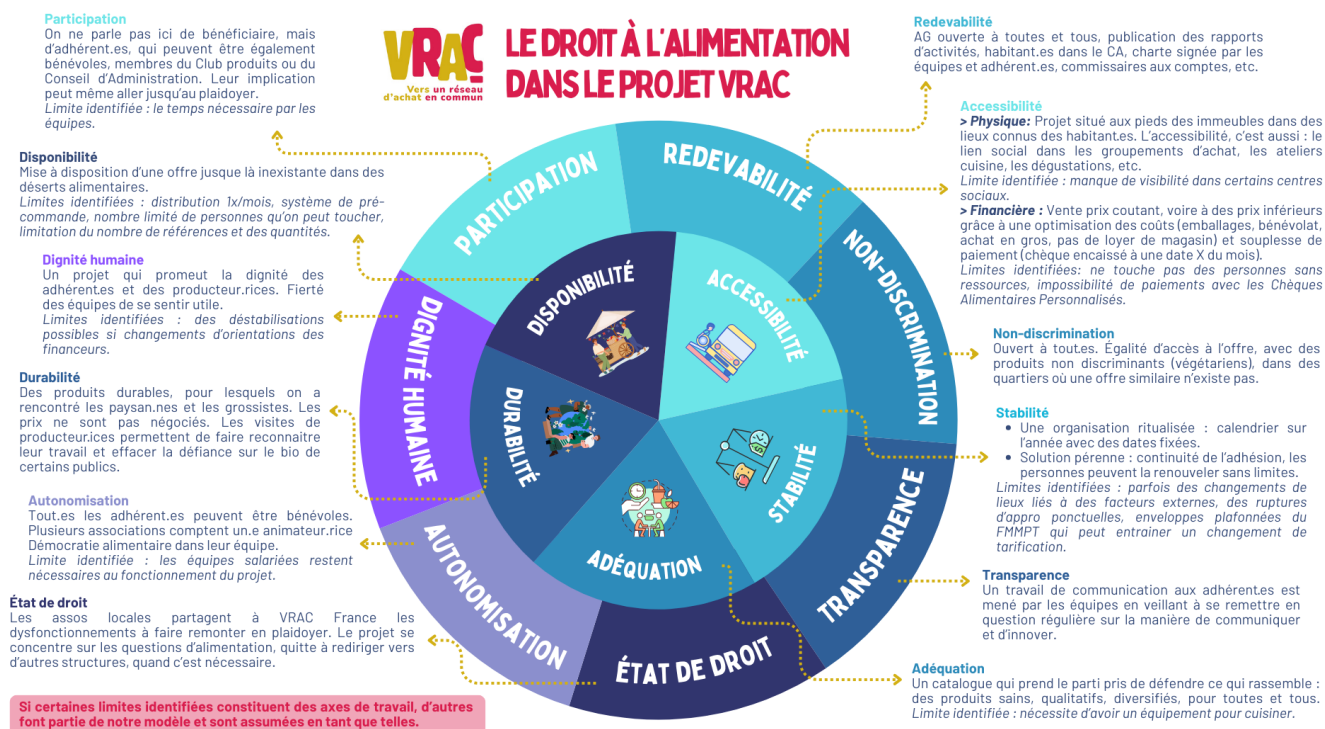
Le droit à l'alimentation est reconnu par les conventions internationales, mais il reste largement théorique. Les citoyen-nes ont encore trop peu de pouvoir sur ce qui se décide. C'est pourquoi

nous nous mobilisons, sous plusieurs formes, avec d'autres acteurs, pour rendre effectif le droit à l'alimentation :

- Nous avons participé à la mobilisation collective pour une **SNANC ambitieuse** : mobilisation sur les réseaux sociaux, courriers communs aux différents ministères concernés et cabinets politiques. Fin 2025, la SNANC n'avait toujours pas été adoptée.
- Dans nos prises de paroles publiques, nous soutenons l'importance que le projet de **SSA** (Sécurité Sociale de l'Alimentation) voit le jour au niveau national : par exemple lors de la rencontre de l'équipe du Secrétariat Général à la Planification Ecologique (SGPE), mais aussi lors de rencontres citoyennes (à Avignon, lors des Rencontres de l'alimentation durable, à Villeurbanne, à Somain lors d'une table ronde pour les 80 ans de la sécurité sociale, etc.).

Nous avons été **auditionnés**, avec deux autres membres du collectif pour une SSA, **par trois députés** du groupe de la France Insoumise, **dans le cadre de la PPL (proposition de loi) du député écologiste Charles Fournier sur les expérimentations de SSA**. Nous avons porté les propositions d'amélioration du projet de loi porté par le Collectif National ayant mandat pour le représenter.

Afin de renforcer notre mobilisation sur le **droit à l'alimentation**, après la participation à un colloque à l'Assemblée Nationale, nous avons analysé notre projet au regard de ce droit et organisé un temps de restitution et d'échange au sein de notre réseau avec Action Contre la Faim. Nous poussons cet enjeu dans nos différentes communications.



La présence médiatique, la participation à des tables rondes sont d'autres moyens de **faire passer nos messages de plaidoyer**. L'équipe de VRAC France, son Conseil d'Administration et les associations locales portent la voix de VRAC. En 2025, de nombreuses actions ont été menées :

- Nous avons participé à la **co-construction de la feuille de route ministérielle des nouveaux engagements du CIV** (Conseil Interministériel des Villes) à travers une journée des acteurs de la politique de la ville, en présence de la Ministre de la Ville, Juliette Meadel, ainsi que les services de l'ANCT, et lors d'une réunion spécifique pour les membres du Conseil National des Villes également en présence de la Ministre de la ville. Enfin, nous avons été invités à la séance plénière du Conseil National des Villes à Montpellier en juin, présidé par le Premier ministre et en présence de 8 ministres.
- Nous avons par ailleurs été auditionnés par le CNLE (Conseil National de Lutte contre les Exclusions) dans le cadre de leur **Mission « Conditions d'accès à une alimentation saine, durable et abordable > Faire de la transition un levier de l'inclusion sociale »** – Impact social de l'écologie.

Dans le cadre de nos actions de plaidoyer, **nous relayons des mobilisations menées par des partenaires et signons des tribunes autour des enjeux d'accès digne à une alimentation de qualité pour toutes et tous**. En 2025, cela a été le cas concernant, entre autres :

- La mobilisation contre la loi Duplomb et l'absence de démocratie.
- La mobilisation exigeant le retrait immédiat du projet « Omnibus VII » de la Commission européenne, qui accorderait des autorisations illimitées à la grande majorité des pesticides.
- La lettre ouverte demandant du budget pour les PAT (Projets Alimentaires Territoriaux) en 2026.

E. Communication & valorisation

De nombreux outils et campagnes de communication ont été évoqués dans les parties précédentes (recherche-action "Qu'est-ce qu'on mange ?", supports pour le FMMPT, etc.). Dans cette partie, nous nous concentrerons donc sur les participations aux tables rondes et aux conférences, ainsi que les parutions de VRAC dans les médias.

1. Participation à des tables rondes et conférences



> Aux côtés d'Alexia Gros, du réseau CIVAM, du député Boris Tavernier et d'Anna Faucher de l'association Let's Food, Lorana Vincent a participé à **une table ronde sur les caisses locales de l'alimentation** dans le cadre du co-pilotage du réseau intercaisses **pendant les Rencontres de l'Alimentation Durables** organisées par la Fondation Daniel & Nina Carasso.



> En septembre, Céline Reynaud, présidente de VRAC France, et Luisa Perez Landa, administratrice de VRAC Seine Ouest, ont **porté la voix du projet VRAC durant le Congrès HLM, un événement phare réunissant les bailleurs**. Elles ont été accompagnées par les témoignages de Jonathan Gilberg et Hakima Mezeoui de Nanterre Coop' Habitat, partenaire de l'association VRAC Seine Ouest.



> En novembre, à Marseille, Lorana Vincent est intervenue sur **une table ronde "Engager la force du collectif", organisée par le média Sans Transition**, dans le cadre d'une soirée "Et si la ville s'apaisait", en présence de Rob Hopkins, fondateur du mouvement mondial des villes en Transition.



> Pour le festival des 80 ans de la Sécurité Sociale, à Somain, Lorana Vincent est intervenue sur une table ronde à la suite de la pièce de théâtre « Quand Elizabeth Croizat Ambroise et les autres ». Elle a pu y aborder la Sécurité sociale de l'alimentation aux côtés, de Nicolas Pomies, vice-président de Mutuale, de Loïc Pen, médecin urgentiste et syndicaliste, et de Eric Gauthier, de l'association « Au Maquis ».



> Lorana Vincent et Mondane Jactat sont intervenues lors de formations auprès d'étudiant-es : au Diplôme universitaire « Chef de projet alimentation durable » de Mouans Sartoux, à l'École de Management de Lyon, et en Master 2 Villes Territoires et Solidarité à l'IEP de Grenoble.

lieu dans les locaux de l'Armée du Salut à Paris. L'après-midi, Gabrielle a proposé un atelier arpentage de la Bande dessinée "Encore des Patates".

> En juin, VRAC a été invité par le CNPA pour la première fois afin de présenter son action lors de sa plénière trimestrielle, représentée par Gabrielle de Diannous. Ce fut l'occasion de présenter le travail du réseau aux délégué-es, personnes concernées par la précarité et élu-es La présentation avait



> En janvier, Lorana Vincent a participé à la table ronde "Les coûts cachés de l'alimentation : enjeux et solutions", aux côtés de Lucile Giquel (Les Greniers d'abondance), Cécile Aslanian (Bio A Pro) et Sylvie Chabrol (Melting Coop), avec l'animation de Jérémy Camus, Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'agriculture, l'alimentation et la résilience du territoire.



> En mai, à Avignon, Lorana Vincent est intervenu aux côtés de Nicolas Bricas et Eric Gauthier de l'association Au Maquis pour parler de la Sécurité Sociale de l'Alimentation, en passant de par son aspect historique et son concept, en abordant le collectif national, l'intercaisse, mais aussi les enjeux et risques autour de la duplication des expérimentations inspirées de la SSA.



> En juillet, Julia Lévêque a été invitée par la députée Anne Stambach Terrenoir à participer à une table ronde à l'Assemblée Nationale sur la justice alimentaire durant laquelle nous avons présenté la Maison Engagée et Solidaire de l'Alimentation portée par VRAC Lyon.

2. Presse et médias

En 2025, nous comptons 38 parutions dans les médias, à noter que nous avons également collaboré avec la Revue Française de Service Social, pour la rédaction d'un article sur VRAC pour leur numéro 298 « Service social et précarité alimentaire ».



Article dans Ouest France - Janvier 2025



Un long passage avec VRAC dans ce documentaire France 5 - Avril 2025



Reportage avec le Nouvel Obs, pour la série d'articles "Quand on peut, on veut" - Septembre 2025



Article dans la Voix du Nord - Mai 2025



Émission avec Ici/France bleue - Mai 2025

Article d'Alternatives économiques - Septembre 2025

3. Exposition itinérante du projet de VRAC

Cette exposition, constituée de 10 panneaux, a été réalisée pour **présenter VRAC dans sa globalité**, en mettant en avant les multiples dimensions du projet : démocratie alimentaire, les groupements d'achats, les concours de cuisines, etc. En 2025, elle a déjà été exposée à Pau, Bordeaux, Paris, Montpellier, Arles, Rennes et Strasbourg. Un kit de communication a également été réalisé, ainsi qu'une déclinaison digitale





4.

Perspectives 2026

En complément des activités courantes menées par VRAC France, les perspectives de 2026 sont nombreuses !

1. Animer le réseau d'associations VRAC :

⇒ Réfléchir à de nouveaux formats de rencontres au sein du réseau

L'organisation et l'animation des temps de rencontres entre les associations du réseau font partie du cœur de métier de VRAC France. Nous sommes de plus en plus nombreux-ses, c'est réjouissant. Cela implique que **nous repensions ces temps afin de garder une approche d'éducation populaire en accord avec nos valeurs**, que chacun-e puisse trouver sa place et que nous puissions avancer collectivement en maintenant la convivialité. Pour cela, nous engagerons une réflexion pour proposer des évolutions en 2027.

⇒ Proposer des formations aux salarié-es du réseau :

Afin de nourrir notre projet politique, nous souhaitons **pouvoir proposer plusieurs thèmes et types de formation aux salarié-es du réseau en 2026**. Comme par exemple :

- Comment lutter contre la polarisation des idées autour de l'alimentation
- Élaborer un projet de santé avec les adhérent-es

⇒ Poursuivre la réflexion sur la tarification différenciée (FMMPT)

2025 ayant été une année de multiples changements liés au Fonds Mieux Manger Pour Tous, la décision a été prise à la suite d'un temps collectif, en août 2025, de faire évoluer le système de tarification différenciée, au risque sinon de fragiliser les associations locales. En 2026, nous souhaitons donc avant tout **consolider le fonctionnement** et accompagner les associations sur les difficultés et les défis qu'elles pourront rencontrer.

Nous avons reçu l'accord de la DGCS pour expérimenter l'autodétermination pour la tarification sociale au sein de notre réseau. Il est nécessaire pour nous de garantir aux salarié-es des associations locales souhaitant expérimenter, une mise en œuvre pérenne et sécurisante de cette autodétermination. Pour cela, nous mettrons en place un **groupe de travail et de construction du modèle d'autodétermination** qui soit le plus viable pour toutes et tous.

Un groupe de travail innovation verra également le jour afin de réfléchir collectivement à la suite de la tarification différenciée et ses évolutions possibles en 2027.

2. Renforcer et structurer le réseau d'associations VRAC :

⇒ Essaimage

Le développement du projet VRAC se pense à plusieurs niveaux :

- Un **développement du réseau VRAC à l'échelle nationale à travers l'essaimage de nouvelles associations ou de nouveaux projets de solidarité alimentaire** (maisons de l'alimentation, cuisine de quartier ...) sur tout le territoire porté par VRAC France, sur la base d'un accompagnement personnalisé et adapté aux territoires et à leurs habitant-es.

- Un **développement des associations VRAC locales via de nouveaux groupements ou nouveaux projets sur le périmètre défini dans ses statuts** et via le territoire concédé dans le contrat de partenariat VRAC.
 - 2026 étant une année d'élections municipales, nous avons fait le choix de ne pas créer de nouvelle association. **Nous consoliderons notre réseau en poursuivant l'accompagnement des deux tiers lieux nouvellement créés ainsi que l'association VRAC Indre-et-Loire.**
Nous rencontrerons les territoires intéressés par notre approche et réaliserons des diagnostics de potentialité d'essaimage d'association VRAC pour 2027. Et nous accompagnerons les dynamiques régionales naissantes au sein de notre réseau pour capitaliser sur les apprentissages : VRAC Hauts-de-France, VRAC PACA, VRAC Bruxelles.
 - Nous souhaiterions **explorer la faisabilité de développer des projets de cuisines de quartier**, afin de proposer plusieurs types de réponses aux besoins des habitant-es : groupements d'achats, tiers lieux, cuisine de quartier.

Depuis 2018, l'ASBL (association sans but lucratif) « Cuisines de quartier » accompagne en Belgique un mouvement de groupes de cuisines, dits « cuisines de quartier », qui se définit comme suit « un *Mouvement* qui rassemble des **groupes de personnes qui cuisinent ensemble en grande quantité de la nourriture pour elles-mêmes** et leurs proches ».

Les cuisines de quartier et VRAC partagent un plaidoyer commun autour de la démocratie alimentaire et l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous. Dans ce sens, VRAC France souhaite approfondir les liens tissés avec l'ASBL vers un partenariat.

Pour VRAC, ce partenariat poursuit plusieurs objectifs :

- Une **diversification des projets de démocratie alimentaire** pour agir contre la précarité alimentaire tout en soutenant le pouvoir d'agir des adhérent-es ;
- Proposer **une autre manière de concevoir les actions "cuisine"**, laissant plus de place au pouvoir d'agir des personnes ;
- Soutenir la volonté de VRAC France de **développer l'axe « santé »** au sein du réseau VRAC.

Plusieurs rencontres avec des salarié-es du réseau VRAC sont prévues au mois de janvier 2026 afin de réaliser un état des lieux des actions cuisine actuelles et les perspectives de développement des cuisines de quartier.

Finaliser la stratégie & la mettre en œuvre

En 2026, nous finaliserons l'élaboration de notre stratégie : ateliers avec les associations du réseau et le Conseil d'Administration, écriture des fiches thématiques, validation par le Conseil d'Administration. Cela impliquera toute l'équipe de VRAC France, ainsi que notre Conseil d'Administration.

Afin de mener à bien cette stratégie, des chantiers seront ensuite à amorcer au sein de VRAC France.

3. Favoriser les actions d'innovation et de recherche du réseau d'associations VRAC

⇒ Politiser la question de l'alimentation pour plus de cohésion sociétale

Suite aux échanges et au groupe de travail initié par VRAC France et VRAC Hauts-de-France en 2025, la volonté de poursuivre les réflexions avec l'ensemble du réseau afin de **repolitiser les questions d'alimentation** s'est fait jour.

Au printemps prochain, VRAC France et l'Escargot migrateur proposeront **une formation collective pour co-construire un cycle d'ateliers** pour repolitiser la question de l'alimentation **avec des groupes d'adhérent-es**. Ce cycle sera co-construit par les salarié-es du réseau volontaires.

A l'automne, le cycle sera ensuite animé par de nombreuses associations du réseau et pourra aboutir au printemps 2027 à un travail de plaidoyer, en portant la parole des adhérent-es, dans le cadre des élections présidentielles et législatives. La proposition de réaliser simultanément le même cycle d'animation permet de créer un élan au sein du réseau, de faciliter le partage d'expérience et répond également à la difficulté de certain-es salarié-es de mettre en œuvre les apprentissages des formations par manque de temps.

⇒ Renforcer l'axe santé

En 2026, nous maintiendrons les actions de santé sur les 4 axes développés plus haut. En particulier, nous étudierons les possibilités de collaboration avec **l'INSERM** sur un projet commun et nous proposerons aux salarié-es du réseau une **formation** sur la promotion de la santé afin d'élaborer un projet de santé avec les adhérent-es.

⇒ Mener des projets de recherches

En 2026 nous chercherons à faire vivre la recherche-action "Qu'est-ce qu'on mange". De nouvelles restitutions de l'étude sont prévues à Bordeaux et Strasbourg. Un webinaire de présentation de l'étude sera également organisé. Des réflexions sont également en cours sur l'appropriation et le partage de l'étude avec les adhérent-es.

Plusieurs associations de notre réseau mènent des projets de recherche sur le terrain. En 2026, nous viendrons en soutien de ces projets (à Paris, à Pau et en région PACA), afin de pouvoir apporter un autre regard et conseiller nos collègues, de valoriser les résultats, et d'animer des échanges dans le réseau autour de ces projets.

⇒ Mener des actions de démocratie alimentaire :

✓ Poursuite de l'animation de l'intercaisse

La poursuite du réseau initié en 2024 de caisses communes de l'alimentation continue est plébiscitée par les différentes expérimentations. Une recherche de financement est donc en cours pour continuer le travail, à savoir : créer des espaces d'échanges entre citoyens membres de ces caisses et entre animateurs pour lever certains freins au développement de ces caisses communes (freins juridiques, de mobilisation, de pérennité financière...).

L'objectif est de pouvoir à terme regrouper au moins 20 initiatives de caisses communes et de pouvoir diffuser les enseignements du projet à un public plus large qui s'intéresse à la SSA ou qui travaille pour un meilleur accès à l'alimentation.

✓ **Visites apprenantes au sein du réseau**

VRAC France souhaite également organiser plusieurs visites apprenantes au sein du réseau. Ces rencontres interassociatives seront l'occasion pour les salarié-es d'aller visiter ou découvrir un projet de démocratie alimentaire mené par une autre association locale, pour s'inspirer, s'outiller, partager les expériences et difficultés. Trois visites seront organisées en 2026 dans trois lieux différents.

5. Plaidoyer

⇒ **Élaborer une stratégie de plaidoyer**

Dans le cadre de la finalisation de l'élaboration de la stratégie globale de VRAC France, nous élaborerons notre stratégie de plaidoyer avec l'aide d'un organisme spécialisé (6 -pm) sur le plaidoyer et les questions de transition. Cela nous aidera à prioriser nos actions.

⇒ **Se mobiliser en vue des élections**

En 2026, nous continuerons à participer à la démarche partenariale initiée en 2025. Nous accompagnerons les associations locales pour collaborer à une campagne de plaidoyer pour les élections municipales de 2026. Nous organiserons des temps d'échange en interne. Nous initierons une réflexion sur une mobilisation pour les présidentielles de 2027.

⇒ **Plaidoyer pour la poursuite du Fonds Mieux Manger Pour Tous FMMPT**

Nous maintiendrons la mobilisation initiée en 2025 afin que le FMMPT soit maintenu et son enveloppe renforcée pour permettre un accès digne à une alimentation de qualité pour toutes et tous.

⇒ **Soutenir l'élaboration d'une loi-cadre sur le Droit à l'alimentation**

De nombreuses organisations se mobilisent à l'échelle européenne pour faire du droit à l'alimentation une réalité en Europe.

Ces organisations souhaitent utiliser un outil de démocratie participative créé par l'Union européenne pour permettre aux citoyen-nés d'influencer directement l'agenda politique européen, en proposant de nouvelles lois ou en modifiant des lois existantes : **l'Initiative Citoyenne Européenne – ICE.**

L'objectif est d'obtenir au moins 1 million de signatures en Europe en 1 an (59 000 en France), pour obliger la Commission Européenne à examiner cette Initiative Citoyenne Européenne et y répondre. Cette ICE demande un véritable droit à l'alimentation au sein des 27 pays membres de l'Union Européenne, et au-delà.

VRAC France se mobilisera en 2026 avec d'autres partenaires dans le cadre de cette ICE pour faire du droit à l'alimentation une réalité en Europe.



NOUS CONTACTER

Association VRAC France

28 rue Alfred de Musset

69100 Villeurbanne

contact-france@vrac-asso.org



VRAC France bénéficie du soutien de :



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Cofinancé par
l'Union européenne

